

Manuel

de la 14^{eme} Assemblée de la KEK

© 2013 Conférence des Églises européennes
en coopération avec l'Église Suédoise.
P.O. BOX 2100 – 150 route de Ferney
CH – 1211 Geneva 2, Switzerland
www.ceceurope.org

ISBN: 978-91-86781-21-7

Table des matières

1. Salutations et observations du Comité de planification de l'Assemblée (CPA)	5
2. Bienvenue du Président de la KEK Métropolitaine Emmanuel, de France	17
3. Bienvenue du Secrétaire Général de la Kek Pasteur Dr Guy Liagre	21
4. Salutations de la part des Églises hongroises	24
5. L'Œcuménisme en Hongrie	27
6. Introduction au Conseil Œcuménique des Églises en Hongrie et à Ses Églises Membres	30
7. Introduction au thème «Et maintenant que tardes-tu?»	39
8. Réflexions sur le Thème de la 14 ^{ème} Assemblée à partir de la Perspective d'une jeune Femme	43
9. Réflexions sur le thème de la 14 ^{ème} Assemblée à partir de la perspective d'une église migrante	45
10. Une Pré-Assemblée pour jeunes délégué(e)s et stewards	49
11. Programme, ordre du jour et méthodologie de l'Assemblée	52
12. Règlement intérieur de la 14 ^e Assemblée de la KEK	56
13. Le renouveau de la KEK – ou comment organiser une assemblée constitutionnelle	64
14. Badges, catégories et droits des participant(e)s	73
15. Notre vie spirituelle à l'Assemblée	75
16. Communications à la 14 ^e Assemblée	77
17. Éco-gestion à la 14 ^e Assemblée	79
18. Informations générales	81
19. Biographies	86
20. Introduction au Colisée RaM	91
21. Le temple réformé de la rue Pozsonyi: lieu de rassemblement pour le culte d'ouverture	93
22. À voir dans Budapest	95
23. Expressions Hongroises (Avec Prononciation)	101
24. Les organisateurs	106
25. Appendices	
a. Quand la Solidarité Chrétienne est Rompue	110
b. Nombre des délégués par pays	114



1. Salutations et observations du Comité de planification de l'Assemblée (CPA)

Le CPA souhaite chaleureusement la bienvenue à tous les participants, en espérant que cette 14^{ème} Assemblée de la KEK à Budapest sera couronnée de succès. Il leur adresse ci-après un certain nombre d'observations pour qu'ils disposent d'informations sur le contexte dans lequel a travaillé le CPA et sur ses activités.

QUELS SONT LES ENJEUX ?

La KEK a parcouru un long chemin de Lyon à Budapest. Un chemin qui, tout en menant au renouvellement de la KEK, a été jalonné par un grand nombre de consultations importantes. Au cours de l'Assemblée générale, le Groupe de travail de révision ainsi que les Eglises membres de la KEK espèrent voir leurs efforts récompensés par des échanges francs et directs qui aboutiront à un vote final décisif sur la nouvelle Constitution de la Conférence des Eglises européennes.

Si des structures fonctionnelles n'offrent pas de garantie de réussite, les dysfonctionnements structurels sont la garantie de nombreux problèmes. Ils sont d'abord la source de difficultés qui s'avèrent tout aussi contraignantes pour le personnel que pour les bénévoles et empêchent le personnel et la KEK d'effectuer un travail efficace et de fournir aux Eglises les services qui sont sa véritable *raison d'être*. Aussi le débat sur des textes juridiques et sur des structures n'est-il pas une fin en soi. Le débat sur les structures s'inscrit manifestement dans le cadre de plus vastes délibérations sur la finalité, la vision et la mission du travail que les Eglises accomplissent ensemble en Europe et pour l'Europe.

Le Comité de planification de l'Assemblée a donc choisi d'adopter un nouveau modèle de délibérations. La première lecture de la nouvelle Constitution ne s'effectuera pas dans le cadre d'une séance plénière ennuyeuse, mais dans celui de petits groupes de travail plus vivants. Des personnes spécialement choisies seront à l'écoute de ces groupes et suivront leurs échanges pour informer la plénière de l'évolution des discussions. Celles-ci ne devront pas seulement

se concentrer sur le texte, mais prendre en considération le *Sitz im Leben* de chacune des tâches effectuées par la KEK: qu'attendons-nous de la KEK ? Et comment peut-elle faire son travail pour être à la hauteur de nos attentes ?.

Le principal acteur de la première phase, en amont de l'Assemblée, a été le "Groupe de travail de révision" mis en place par l'Assemblée générale de 2009. C'est ce groupe qui a mené des consultations, élaboré des réflexions et fait des propositions.

Aujourd'hui, à cette Assemblée générale de 2013, les principaux acteurs sont les Eglises membres. C'est à elles qu'il appartient de se consulter, d'exercer leur discernement et de procéder aux modifications nécessaires pour recréer la KEK en en faisant un forum d'échanges et de rencontres (koinonia) œcuméniques et un instrument qui représente des intérêts communs vis-à-vis des institutions et de la société européennes.

Notre principal souci, au sein du CPA, était le suivant : comment allons-nous aider l'Assemblée à atteindre ses objectifs ? Nous étions très préoccupés par l'ampleur excessive que pourraient prendre les discussions – malgré les nouvelles méthodes de travail –, ce qui allait empêcher une discussion ciblée et constructive. Même si la plus grande partie de l'Assemblée était consacrée aux questions d'ordre constitutionnel, il allait être impossible, pour des raisons de temps, de discuter d'un nombre important de propositions d'amendement très variées et de voter à leur sujet.

C'est pour cette raison que nous sommes très reconnaissants à un certain nombre d'Eglises membres de s'être consultées à l'avance et d'avoir trouvé le moyen de partager, en toute confiance, leurs préoccupations avec d'autres Eglises partout en Europe. Il en a résulté un ensemble de propositions d'amendement dont nous espérons qu'elles aideront à structurer les débats et à parvenir à des décisions appropriées. Ces propositions ont reçu le soutien de différentes Eglises, elles sont animées par un esprit de renouveau tout en apportant des améliorations importantes au projet du GTR, elles ont été soigneusement examinées et sont cohérentes. Il n'aurait pas été possible de parvenir à un tel niveau de réflexion sur des questions théologiques et juridiques sans préparation aucune. Les longs mois de travail qui ont précédé ces propositions permettront aux groupes de travail de relâcher un peu de la pression qui se serait sinon exercée sur eux.

Ce qui nous a particulièrement réjoui cependant, c'est de voir avec quel intérêt et avec quelle énergie les Eglises se sont penchées sur le renouvellement de la KEK. Car nous sommes convaincus que la KEK mérite des structures qui lui permettent d'aller de l'avant et de poursuivre sa tâche en offrant des services de qualité aux Eglises d'Europe. C'est pourquoi nous aimerions également partager avec les participants notre réflexion sur les raisons pour lesquelles nous avons besoin de la KEK – et pour lesquelles la KEK a besoin de nous:

POURQUOI AVONS-NOUS BESOIN DE LA KEK ? POURQUOI LA KEK A-T-ELLE BESOIN DE NOUS ?

La Conférence des Eglises européennes est en train de renouveler de manière radicale ses structures et ses méthodes de travail. Les Eglises membres souhaitent que cette institution œcuménique unique en son genre réponde aux besoins d'une Europe qui s'est transformée. Ces vingt dernières années, la KEK a traversé une sorte de phase de transition au lendemain de la guerre froide et après l'élargissement de l'Union européenne à d'anciens pays du Pacte de Varsovie en Europe centrale et en Europe de l'Est.

Sur ces vingt années, les dix premières ont été passées à négocier la fusion de deux institutions œcuméniques très différentes: la KEK telle qu'elle était à l'origine, un organisme œcuménique cherchant à resserrer les liens entre les chrétiens des deux côtés du rideau de fer et la *Commission œcuménique européenne pour Eglise et Société* (EECCS), une organisation se consacrant à la mission de l'Eglise dans la vie publique, notamment grâce au dialogue avec les institutions européennes à Bruxelles, à Luxembourg et à Strasbourg.

Les dix années suivantes ont été consacrées au renforcement de la nouvelle KEK. Après la rapide série de révisions des traités fondateurs de l'UE, la KEK a tenté, malgré les difficultés, de s'adapter à une ère nouvelle.

Néanmoins, l'histoire de la KEK et de ses Commissions, que ce soit avant ou après 1989/90 est marquée par une suite de succès. Le rôle unique en son genre que la KEK a joué pendant la guerre froide en bâtissant des ponts est bien connu et incontesté. Depuis lors, la KEK a pu s'enorgueillir d'autres importantes réussites.

La Conférence est maintenant au service des Eglises dans deux domaines essentiels:

LE DIALOGUE ŒCUMÉNIQUE

Le premier domaine demeure celui d'un dialogue œcuménique ouvert à tous, qu'il s'agisse des membres de la KEK ou d'autres Eglises, notamment de l'Eglise catholique-romaine. La KEK est la seule instance en Europe permettant à quelque 120 Eglises, représentant les trois familles d'anglicans, d'orthodoxes et de protestants, d'échanger leurs points de vue sur les questions théologiques, ecclésiologiques et de société. Aucun dialogue bilatéral ne pourra jamais remplacer la richesse de ces rencontres. Ceci vaut tout spécialement des relations très importantes et indispensables qui existent avec les Eglises orthodoxes. La KEK offre en permanence des possibilités de partage et son rôle est fondamental en ce qu'elle permet aux Eglises de renouveler leur vie spirituelle, de tendre vers la réconciliation, de renforcer leur témoignage commun et d'œuvrer en faveur d'une Europe qui soit humaine, consciente des questions sociales et viable. Elle est la voix commune et l'avocate de cet important rassemblement d'Eglises qui se caractérise par une grande diversité.

La Charta Oecumenica de 2001 reste une avancée capitale dans le dialogue multilatéral permanent qui existe entre la KEK et le Conseil des Conférences épiscopales d'Europe (CCEE). Dans ce Conseil sont représentées toutes les Conférences épiscopales d'Europe. Elle est la preuve que le dialogue peut bel et bien déboucher sur des résultats concrets tout en étant un signe visible de la présence et de l'importance des chrétiens dans la nouvelle Europe.

La KEK est un espace de partage, d'apprentissage et de soutien mutuel. Les expériences faites par certaines Eglises peuvent très bien s'avérer utiles à d'autres Eglises – dans la mesure où ces dernières n'en ont pas une approche seulement superficielle. Ceci vaut autant pour les débats théologiques que pour les questions pratiques d'organisation, de gestion et de droit. Il est vrai que certaines Eglises en ont plus besoin que d'autres. La KEK n'est pas seulement un moyen de rassembler différentes dénominations, c'est aussi un bâtisseur de ponts entre des Eglises petites et grandes, majoritaires et minoritaires. Si les petites Eglises peuvent compter sur les Eglises plus grandes pour des questions essentiellement d'ordre pratique, en raison de structures et de capacités dont les petites Eglises ne

peuvent pas toujours disposer, la richesse de leurs contributions spirituelles et théologiques n'en reste pas moins d'intérêt. Cette réciprocité exprime le besoin que les Eglises ont les unes des autres.

LE DIALOGUE AVEC LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES

Le deuxième domaine est celui du dialogue avec les institutions européennes, à savoir l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. Il est fondamental, étant donné la conception que les Eglises chrétiennes ont d'elles-mêmes, que la proclamation de l'Évangile tienne compte des besoins du monde dans lequel vivent les chrétiens. En accomplissant leur mission dans le domaine de la vie publique, les Eglises font entendre une voix prophétique face à des questions sociales et politiques.

Traditionnellement, les Eglises ont toujours entretenu des relations avec les États d'une manière ou d'une autre. Des formes de dialogue plus ou moins structurées – reposant sur la connaissance que chacun avait de l'autre – se sont créées en fonction du système de relations mis en place dans chaque pays. Cependant, à l'ère de la mondialisation, les institutions internationales deviennent des acteurs de premier plan qui fixent le cadre dans lequel les pays prendront des décisions, tandis que le droit international est même capable de pénétrer dans les textes de lois, de les abroger et de les remplacer. Dans une UE de 27 pays membres qui compte plus de 27 régimes de relations Eglises-État et, a fortiori, dans un Conseil de l'Europe de 47 pays membres, les Eglises nationales ont le plus grand mal à intervenir dans la "sphère politique" d'une manière significative. La connaissance mutuelle comme base de dialogue n'existe pratiquement pas. Les Eglises ne connaissent pas toujours les rouages de l'UE sur le plan juridique. En outre, si les plus de 120 Eglises membres de la KEK devaient créer des bureaux qui ne coordonneraient pas leur travail, la voix des chrétiens en Europe donnerait lieu à une telle cacophonie qu'on ne pourrait pas l'entendre. Pour avoir un impact, les Eglises doivent s'exprimer d'une seule voix dans la mesure où leur théologie et leur enseignement éthique le leur permet. Il leur faut un espace de discussion permettant de trouver un terrain d'entente et une institution pour communiquer des opinions communes.

Il convient de mentionner le grand progrès accompli par l'UE au cours de la première décennie du 21^{ème} siècle, puisque, sur les questions religieuses, elle a cessé de manifester l'aveuglement qui la ca-

ractérisait les premières années lorsqu'elle n'était qu'une communauté économique. C'est grâce au travail incessant de "lobbying" qu'ont exercé les Commissions de la KEK ainsi qu'à la COMECE et à la détermination des Eglises et du gouvernement allemands qu'un article sur l'Eglise a été inclus dans le Traité de Lisbonne. Pour la première fois, il est reconnu et inscrit dans la législation de l'UE que le cadre juridique du régime des relations Eglises-Etat est de la compétence exclusive des Etats membres. Pour la première fois, l'obligation de l'UE de dialoguer avec les Eglises, les organisations religieuses et non confessionnelles est garantie par des moyens juridiques.

On en voit déjà les fruits. Le droit dérivé de l'UE (directives, etc....) comprend des clauses concernant les Eglises et permettant, par exemple, aux Etats membres de prévoir une protection spéciale de la liberté religieuse collective dans la législation du travail ou bien une protection spéciale des besoins d'ordre religieux dans le domaine de la protection des données. Ces clauses doivent négociées par des experts opérant au cœur de l'UE et connaissant bien le travail et la culture politique de la Commission européenne et du Parlement.

Dans des domaines touchant à la responsabilité sociale, comme l'asile et la migration, il est indispensable d'associer les compétences locales d'ONG gérées par l'Eglise et axées sur un problème unique aux compétences juridiques d'experts spécialisés dans la législation de l'UE pour apporter une contribution ayant un lien direct avec le débat sur un Système d'asile européen ou sur le travail de l'*Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne* (FRONTEX).

Ainsi, si la KEK n'existait pas, il faudrait l'inventer, car les Eglises vont devoir entretenir un dialogue œcuménique et parler d'une seule voix de manière à influencer sur les grandes lignes de la politique et sur la législation européennes. L'Assemblée de Budapest fournit à la KEK l'occasion de procéder aux réformes nécessaires pour la rendre apte à s'acquitter de ses tâches. Les Eglises ont besoin de la KEK pour coordonner leur engagement œcuménique et européen et la KEK a besoin des Eglises pour se doter de structures opérationnelles et d'un personnel hautement qualifié, intégrer leurs compétences dans ses divers mécanismes de travail et assurer son fi-

nancement. Cette Assemblée générale de 2013 marque un tournant dans l'histoire de la KEK.

LE CPA ET LA PRÉPARATION DES PRINCIPALES TÂCHES DE L'ASSEMBLÉE

L'origine de la mission du Comité de planification de l'Assemblée (CPA) remonte aux travaux initiaux confiés à l'occasion de la réunion du Comité central de décembre 2009 à un groupe de préparation des tâches de l'Assemblée (ATPG).

Lors de la réunion de septembre 2010, le Comité central a approuvé le rapport présenté par l'ATPG qui a fourni un programme de travail clair pour la préparation de l'Assemblée 2013 de la KEK, tout en permettant de faire avancer le processus de renouvellement de la KEK. Puis il a nommé un Comité de planification de l'Assemblée qui devait commencer ses travaux dans les meilleurs délais.

L'APC a entamé ses travaux dans un contexte difficile, en raison des incertitudes importantes concernant l'état des finances de la KEK, mais aussi en raison de l'attitude négative générale à l'égard de la KEK après l'Assemblée de Lyon. Toutefois, nous avons constaté avec plaisir que, grâce à l'esprit d'équipe régnant au sein du CPA et à la confiance que lui témoignent le présidium et le Comité central de la KEK, le CPA a parcouru bien du chemin : il a non seulement réussi à collecter des fonds pour l'Assemblée de 2013, mais a également mis en place un processus logique et transparent qui garantit la légitimité démocratique.

Rechercher les différents lieux possibles pour la 14^{ème} Assemblée n'a pas été une tâche facile, notamment en raison des contraintes budgétaires. Après un certain nombre de vérifications et de visites sur place, le Comité central a approuvé à l'unanimité la suggestion de l'APC quant au lieu de la prochaine Assemblée : le Centre RaM Colosseum et l'Hôtel Helia à Budapest. Le Comité central a déjà adressé ses remerciements au Conseil des Eglises de Hongrie pour son invitation à organiser l'Assemblée à Budapest. Le CPA lui est reconnaissant pour son soutien, sa coopération et sa solidarité.

Parmi les trois thèmes proposés par le CPA, le Comité central a choisi le suivant : *“Et maintenant, qu'attendez-vous?” La KEK et sa mission dans une Europe en mutation*. Ce thème, ainsi que cela est mentionné dans d'autres documents, est inspiré par le passage des Actes 22:14-16.

Le CPA a ensuite travaillé à l'épuration de la liste of participants à l'Assemblée. L'expérience de Lyon, les contraintes financiers et le fait que la 14^{ème} Assemblée devait se consacrer au renouvellement de la KEK impliquait de réduire autant que possible la taille de l'Assemblée. Le Comité central a approuvé les propositions du CPA en la matière.

Le CPA et la collecte de fonds

Le CPA a fait preuve d'une grande proactivité dans le domaine du financement. Le fait que le Modérateur du Comité budgétaire ait été aussi un membre du CPA l'a aidé à renforcer son action. Le CPA n'a cessé d'actualiser son budget sur la base de l'évolution financière (collecte de fonds par exemple) et a procédé à l'affectation des contributions des Eglises membres à l'Assemblée. Ces contributions étaient des dons versés en supplément et ne faisaient pas partie du budget ordinaire de la KEK. Il remercie toutes les Eglises qui ont effectué des paiements dans le budget de l'Assemblée ainsi que les Eglises de Hongrie pour leur engagement sur le plan pratique, pour leur soutien et pour avoir obtenu un don important du gouvernement hongrois afin de couvrir les coûts de l'Assemblée.

Le budget de l'Assemblée a été calculé en gardant à l'esprit un scénario de risque minimal et de risque maximal.

Des coupures budgétaires ont par ailleurs été réalisées au niveau du personnel. Par exemple, le poste de coordinateur de l'Assemblée n'a été pourvu qu'en janvier 2013. Durant la période transitoire, le CPA a ainsi dû réaliser un certain nombre de tâches sans le soutien d'un coordinateur à plein temps. En tant que Modérateur du CPA, je tiens à remercier tous les membres du Comité qui ont fait preuve de bonne volonté en assumant des responsabilités supplémentaires.

Le CPA souhaite également remercier l'Eglise de Suède pour ses détachements dans le domaine de la communication. Cette aide nous a grandement aidés à stabiliser le budget de l'Assemblée.

Les frais d'inscription et de participation aux conférences doivent garantir l'absence de tout problème de trésorerie concernant l'Assemblée. Ce n'est que si les contributions approuvées provenant du budget ordinaire de la KEK et affectées au financement de l'Assemblée se sont bien concrétisées et que les dépenses sont contrôlées et supervisées comme il convient – et c'est ce que le Secrétariat général

s'efforce de faire – que tout risque concernant le financement de l'Assemblée peut être écarté.

L'ordre du jour de l'Assemblée

Il a fallu investir un travail considérable et beaucoup de patience dans la conception de l'ordre du jour de l'Assemblée pour permettre qu'une discussion ait lieu sur le renouvellement de la KEK et que l'on puisse voter au sujet d'une nouvelle constitution. Le Comité central a approuvé la méthode de planification du CPA en la matière. De même, le CPA a fourni au Comité central le calendrier de réalisation des différentes tâches préalables à l'Assemblée conformément à la constitution.

Le logo de l'Assemblée

Nous aimerions remercier **Marianne Ejdersten et son équipe** qui ont conçu le logo de l'Assemblée en tenant compte des propositions du CPA. La conception graphique de la 14^{ème} Assemblée générale de la KEK a été inspirée par le thème de l'Assemblée. Elle souligne la tâche spécifique de la KEK : construire une Eglise qui croit dans une Europe pluraliste. On trouvera davantage d'explications sur le logo de l'Assemblée dans une autre partie du Manuel.

Remerciements

Le Comité de planification local (CPL) est l'un des principaux éléments. Il se réunit à intervalles réguliers et apporte des informations importantes aux réunions du CPA. Le CPA remercie le Conseil des Eglises de Hongrie pour l'ensemble des compétences et des ressources mises à la disposition du CPL dans la réalisation de ses tâches. Le CPA adresse également ses remerciements au président du CPL, le pasteur Balázs **Odor**, et à la Coordinatrice du CLP, Madame Orsolya **Somosfalvi**, ainsi qu'à tous ses autres membres.

Il existe d'autres groupes importants qui consacrent leur temps et leur énergie à préparer le terrain pour une Assemblée spirituelle réussie. L'un d'eux est le **Comité de célébration** qui a droit à toute notre reconnaissance. Il a beaucoup œuvré pour que l'Assemblée soit ancrée dans la prière et le culte. Les autres groupes que je souhaiterais mentionner sont les **Stewards** et les **Bénévoles** qui jouent un rôle fondamental en veillant au bon déroulement de l'Assemblée.

Le CPA remercie également la Coordinatrice de l'Assemblée, Madame Clarissa **Balan**, qui a travaillé sans relâche pour que soient mises en œuvre de nombreuses décisions prises par le CPA. Ses compétences, son engagement et sa patience ont été de précieux atouts. Nous tenons aussi à remercier le Secrétariat de la KEK à Genève, en particulier Sandrine **Sardano** et Henriette **Brachet**, ainsi que le personnel et les collègues de la KEK à Bruxelles et à Strasbourg qui nous ont grandement aidés sur le plan de l'organisation logistique et sur bien d'autres plans durant l'Assemblée. De même, nous sommes reconnaissants au Conseil œcuménique des Eglises qui nous a soutenus en détachant des collaborateurs/rices hautement qualifiés et compétents.

Nous aimerions exprimer notre gratitude à Marianne **Ejdersten**, de l'Eglise de Suède, et à son équipe pour leur collaboration avec le Bureau de l'Assemblée de la KEK et le Comité local et pour la coordination de toutes les activités se rapportant à la communication avant et pendant l'Assemblée.

En outre, le CPA remercie le Secrétaire général de la KEK, le pasteur Guy **Liagre** qui, malgré un programme très chargé, a assisté aux réunions du CPA et participé de diverses manières à ses travaux.

Mes remerciements vont aussi au pasteur Patrick Roger **Schnabel**, qui a assisté à l'une des réunions du CPA, l'a fait bénéficier de son expertise juridique et a assumé plusieurs tâches supplémentaires dans le cadre des préparatifs de l'Assemblée. Les Eglises ont fait appel à ses compétences à plusieurs reprises et il s'est toujours montré coopératif et très attaché à la refonte de la KEK.

Par ailleurs, le CPA remercie le présidium, le Comité central, les Eglises membres et tous ceux qui ont placé leur confiance dans le travail du CPA et l'ont aidé à obtenir les fonds nécessaires à l'Assemblée. Cette solidarité a permis au CPA de déployer toute sa créativité et de faire preuve de professionnalisme dans l'accomplissement de ses tâches.

Le CPA continuera à fournir à la KEK l'expertise, la transparence et l'engagement nécessaires au succès de la 14^{ème} Assemblée.

Voici la liste des membres du CPA nommés par le Comité central :

- Mme Nan **Braunschweiger**, Conseil œcuménique des Eglises, Coordinatrice du Rassemblement œcuménique international pour la Paix
- Madame Beate **Fagerli**, Église de Norvège, Conseillère principale, Conseil des relations œcuméniques et internationales
- Monsieur Peter **Kollmar**, Oberlandeskirchenrat, Église évangélique luthérienne de Brunswick , Représentant de l'évêque, Modérateur du Comité budgétaire de la KEK
- Le chanoine Leslie **Nathaniel**, Eglise d'Angleterre, Secrétaire européen – Modérateur du CPA de la KEK
- Monsieur Klaus **Rieth**, Oberkirchenrat, Église évangélique luthérienne du Wurtemberg, Secrétaire exécutif pour la mission, les relations œcuméniques et les services de développement des Eglises
- L'Archimandrite Ignatios **Sotiriadis**, Eglise de Grèce, Conseiller de la Représentation de l'Église de Grèce auprès de l'UE
- Madame Elena **Timofticiuc**, Association œcuménique des Églises en Roumanie/AIDRom, Responsable de projet

Permettez-moi maintenant, au nom de tous les membres du CPA, de souhaiter à tous une Assemblée marquée par un engagement œcuménique fructueux, dans la prière et le culte, et accompagnée de célébrations, une Assemblée faite de compréhension, de discernement et de responsabilisation, une Assemblée qui mènera la KEK vers une plus grande unité et une plus étroite communion !

Le chanoine Leslie Nathaniel,

MODÉRATEUR DU COMITÉ DE PLANIFICATION DE L'ASSEMBLÉE



2. Bienvenue du Président de la KEK Métropolitaine Emmanuel, de France

Accueillir et saluer sont toujours des événements particulièrement importants. Il s'agit soit d'un premier contact, soit d'une nouvelle rencontre. Saluer et accueillir donnent la tonalité, la coloration, voire la substance de la relation que nous souhaitons construire ensemble. A cette exercice, le Saint Apôtre Paul est de loin le plus brillant. Aux Romains, il insiste sur l'annonce de l'Évangile, « aux saints par l'appel de Dieu, à vous, grâce et paix de la part de Dieu notre Père et du Seigneur Jésus-Christ » (Rm 1, 7). Lorsqu'il s'adresse aux Corinthiens, c'est par une action de grâce (1 Co, 4). Dans son introduction aux Galates, l'Apôtre des nations le fait au nom de tous les « frères » qui sont avec lui (Ga 1, 2). Aux Ephésiens, il souhaite de nouveau « la grâce et la paix » (Ep 1, 2). Il écrit aussi aux « saints » qui se trouvent à Philippe (Ph 1, 1), tout en appelant les Colossiens « frères fidèles en Christ » (Col 1, 2). Finalement, que ce soit à Timothée, à Tite, ou encore à Philémon, je m'approprie ces paroles de l'Apôtre pour vous accueillir, dans un esprit de fraternel amitié, vous disant : « grâce, miséricorde, paix de la part de Dieu le Père et du Christ Jésus notre Seigneur ! » (1 Tm 1, 2)

Nous voilà donc réuni pour la 14^e Assemblée de la Conférence des Eglises Européennes, sur le thème : « *Et maintenant que tardes-tu ?* La KEK et sa mission dans une Europe en mutation ». Il convient d'en souligner deux aspects particulièrement saillants. Tout d'abord, la dimension eschatologique de la vocation et de la mission chrétiennes dans le monde. En effet, « et maintenant que tardes-tu ? », fait écho au *maranatha*, le « viens Seigneur », lancé par les premières communautés chrétiennes, convaincues de la proximité du retour Christ, de l'imminence de sa parousie. Pour autant, deux mille ans plus tard, cet appel résonne encore dans nos cœurs. Le Royaume de Dieu est proche, il est dans l'ici et maintenant de nos vies. Mais il est aussi lointain et sort trop souvent du spectre de notre regard, lorsque nos yeux sont tournés vers le futur. L'avenir est le Christ qui va à la rencontre de l'Eglise, elle-même cheminant en sa direction. Même après deux millénaires, nous devons continuer à patienter et à témoigner, afin d'offrir au monde et à l'Europe un point de repère inaliénable, résistant aux mutations de la modernité. Les chrétiens doivent constamment être dans un

état d'attente, prêts à accueillir, à recevoir, à laisser partir. Cette caractéristique, propre à la dimension eschatologique de l'Eglise, nous permet aussi d'envisager notre inscription dans le processus de développement de la société. En effet, que l'Europe est en pleine mutation, cela ne fait aucun doute. D'ailleurs, n'a-t-elle jamais cessé de se transformer. Un rapide coup d'œil sur les soixante-dix dernières années montre parfaitement la manière dont notre continent a tenté de se construire autour de valeurs démocratiques, malheureusement émaillés par de sanglants conflits, comme cela a été le cas dans les Balkans.

L'Europe est en mutation, tant sur le plan politique, économique que spirituelle. Or, les Eglises et communautés chrétiennes du continent ont un rôle majeur à jouer dans ce processus. La KEK possède une spécificité qu'il convient sans cesse de mettre en valeur. L'œcuménicité de sa mission, le rapprochement entre chrétiens et la recherche d'unité qui anime chacun d'entre nous, peuvent apporter une perspective à l'Europe, sinon une « âme ». Nos projets vont dans le même sens, approfondir, dans des domaines différents j'en conviens parfaitement, le mystère de l'unité. Dès lors, nos trajectoires peuvent-elles être considérées comme analogues. Nous devons mettre en valeur la culture du dialogue que nous avons développée pendant des années d'existence, entre anglicans, orthodoxes, protestants et vieux-catholiques. Par le dialogue, nous donnons un sens à notre mission. Par le dialogue, nous donnons un sens à l'Europe.

Dès lors, l'Assemblée de Budapest constitue une nouvelle étape dans la montée en puissance des initiatives de dialogue qui ont été lancées depuis l'Assemblée de Lyon, en 2009 et soutenues pendant tout ce temps par le travail des Commissions. Mais le dialogue implique aussi des transformations continues. La KEK n'en est pas exemptée, bien au contraire afin de répondre au mieux aux enjeux de ce siècle naissant, elle a entrepris un travail d'introspection dont les résultats seront bientôt présentés.

En outre, permettez-moi de remercier très chaleureusement les autorités hongroises et notamment le Comité de planification local du pays, de nous accueillir à l'occasion de cette nouvelle Assemblée. Mes remerciements ne seraient pas complets si j'oubliais de mentionner la force et la dynamique des volontaires venus de toute l'Europe, afin de rendre notre rencontre possible sur le plan logistique,

mais tout aussi possible sur le plan de l'expérience fraternelle que nous entendons vivre ces jours-ci. Nombreux sont les jeunes qui ont fait le voyage jusqu'à Budapest afin de vivre cette expérience de fraternité qui s'enracine dans notre foi commune en Jésus-Christ.

Jeunes de toute l'Europe, soyez les bienvenus !

Nous comptons sur votre force, sur votre vitalité, sur votre courage pour faire de cette 14^e Assemblée de la KEK un événement ecclésial majeur, témoignant de notre espérance dans le Christ ressuscité !

Finalement, nous sommes convaincus, à la KEK, que le rapprochement entre chrétiens consolidera notre destinée commune sur le continent européen.

Métropolitaine Emmanuel (Adamakis), de France



3. Bienvenue du Secrétaire Général de la KEK Pasteur Dr Guy Liagre

Je suis très heureux de vous accueillir à Budapest ! Mon équipe et moi-même sommes ravis d'avoir organisé cette Assemblée conjointement avec le Comité de Planification Local Hongrois et de nombreux bénévoles de toute l'Europe. Cette Assemblée a pour but l'échange d'idées et la promotion de la coopération entre les Églises Européennes et les Organisations Membres, alors qu'elles se frayent un chemin à travers les défis et les opportunités de la KEK sur notre continent.

Le thème de la 14^{ème} Assemblée est : *“Et maintenant que tardes-tu?” La KEK et sa mission dans une Europe en mutation.* Le thème reflète les changements remarquables qui ont transformé l'Europe ces dernières années et nous invite à envisager l'avenir avec espoir et confiance en tout ce qu'il garde en réserve pour nous.

Ceux d'entre vous qui sont ici présents à cette Assemblée viennent des quatre coins de l'Europe et de différentes églises. Ces derniers temps j'ai pu visiter beaucoup de vos églises, certaines avec beaucoup de fidèles et d'autres avec moins de fidèles. J'ai vu des églises qui sont en cours d'exécution de nombreux projets, et j'ai vu des églises qui essaient simplement de survivre en ces temps économiques difficiles. J'ai vu des églises qui ont grandement contribué aux finances de la KEK, et j'ai aussi vu celles disposant de maigres moyens de contribution. J'ai vu des églises vieillissantes et j'ai vu des églises jeunes. Et toujours, le feu de l'Évangile était présent —apparaissant parfois comme des flammes fulgurantes, parfois comme la lueur d'une braise de charbon de bois en attente de plus de carburant et parfois comme une bougie abritée du vent par la protection des mains d'un seul ou de quelques fidèles de l'église — mais il est toujours là ! Et toujours l'accueil et l'amitié des frères et sœurs chrétiens m'a fait me sentir comme à la maison et heureux. Cette forêt d'amitié entre protestants, anglicans, vieux-catholiques et orthodoxes ne cesse de croître, et le vent de la bonne volonté continue de souffler sur notre cheminement œcuménique. C'est un rare privilège que de participer à cette Assemblée, en partie grâce à ce que nous avons et ce que nous sommes, grâce à ceux qui nous ont précédés et qui ont tant œuvré pour faire de la KEK cette fraternité

œcuménique qu'elle est. Mais c'est aussi un privilège grâce à ce que nous, ici et présentement, serons en mesure d'accomplir. Je suis ravi que vous nous ayez rejoints dans l'effort vers l'atteinte de nos aspirations et objectifs communs en ces temps particuliers dans notre histoire avec tous les défis et les occasions qui s'amassent autour de nous. Je ne doute pas que chacun d'entre vous sera un participant enthousiaste, engagé dans notre mission commune et en mesure d'apporter une contribution décisive à l'avancée continuelle de la KEK. La perspective me réjouit d'entendre d'étincelantes discussions à venir sur le thème de la KEK et de sa mission dans une Europe en pleine mutation !

Je ne vais pas vous répéter en détail les nombreuses initiatives sur lesquelles nous avons déjà travaillé ces dernières années puisque que vous pouvez lire tout ceci dans le Rapport "De Lyon à Budapest". Ces initiatives ont contribué de façon importante ou plus modeste à l'avancée de nos aspirations communes. Mais en premier lieu, comme valeur fondamentale de notre mission commune, la KEK est et restera la KEK, une organisation où églises et organismes confessionnels maintiennent et assurent la fraternité œcuménique dans toute l'Europe. Traditionnellement, une Assemblée de la KEK est une occasion œcuménique pour tous les participants de rétablir le lien entre eux et se renseigner sur les développements qui affectent notre témoignage commun.

Il y a encore beaucoup de travail à faire, la montée d'adrénaline ne durera pas éternellement et sans aucun doute nous rencontrerons des challenges, attendus ou pas. Mais j'ai confiance, bien que réaliste de l'ampleur de la tâche qu'il nous faut entreprendre. Je suis confiant que nous conclurons ce travail avec succès. Sans aucun doute devons-nous nous engager de bonne foi dans le processus de l'Assemblée avec une perspective adéquate afin que nos délibérations soient d'un bénéfice optimal pour la KEK et le travail des Commissions.

Notre thème tiré des *Actes* 22:16 nous rappelle que notre espoir commun est en Jésus Christ, notre Seigneur de l'Eglise, le Seigneur de l'Europe et du monde entier. Qu'il demeure parmi nous ces jours-ci où nous sommes réunis à Budapest. Que l'accueil et l'amitié des frères et sœurs chrétiens de Hongrie vous fassent vous sentir comme chez vous et heureux, et que la bénédiction de Dieu soit avec nous à Budapest durant ces jours peut-être difficiles mais mo-

tivants. Célébrons notre vie œcuménique au sein de la plus grande fraternité que je connaisse !

Bienvenue !

Rev. Dr Guy Liagre

4. Salutations de la part des Églises hongroises à la XIV^e Assemblée du CEC à Budapest

Le Conseil Œcuménique des Églises en Hongrie souhaite la bienvenue à la XIV^e Assemblée de la Conférence des Églises Européennes au nom de ses Églises Membres Protestantes, Anglicanes and Orthodoxes. Dans cette ville particulière de Budapest une conférence particulière aura lieu avec pour sujet principal de l'Assemblée l'avenir du CEC. Nous n'oublions pas que nous tous, dans le contexte de l'œcuménisme, sommes liés aux paroles de Jésus Christ dans sa prière sacerdotale "afin que tous soient un" (Jean 17:21).

Cette année est également importante pour l'ECCH, puisqu'il célèbre ses 70 ans d'existence (fondé en 1943). Ce pourrait être la volonté de Dieu que nos organisations aient atteint des étapes essentielles de leur existence dans la même année.

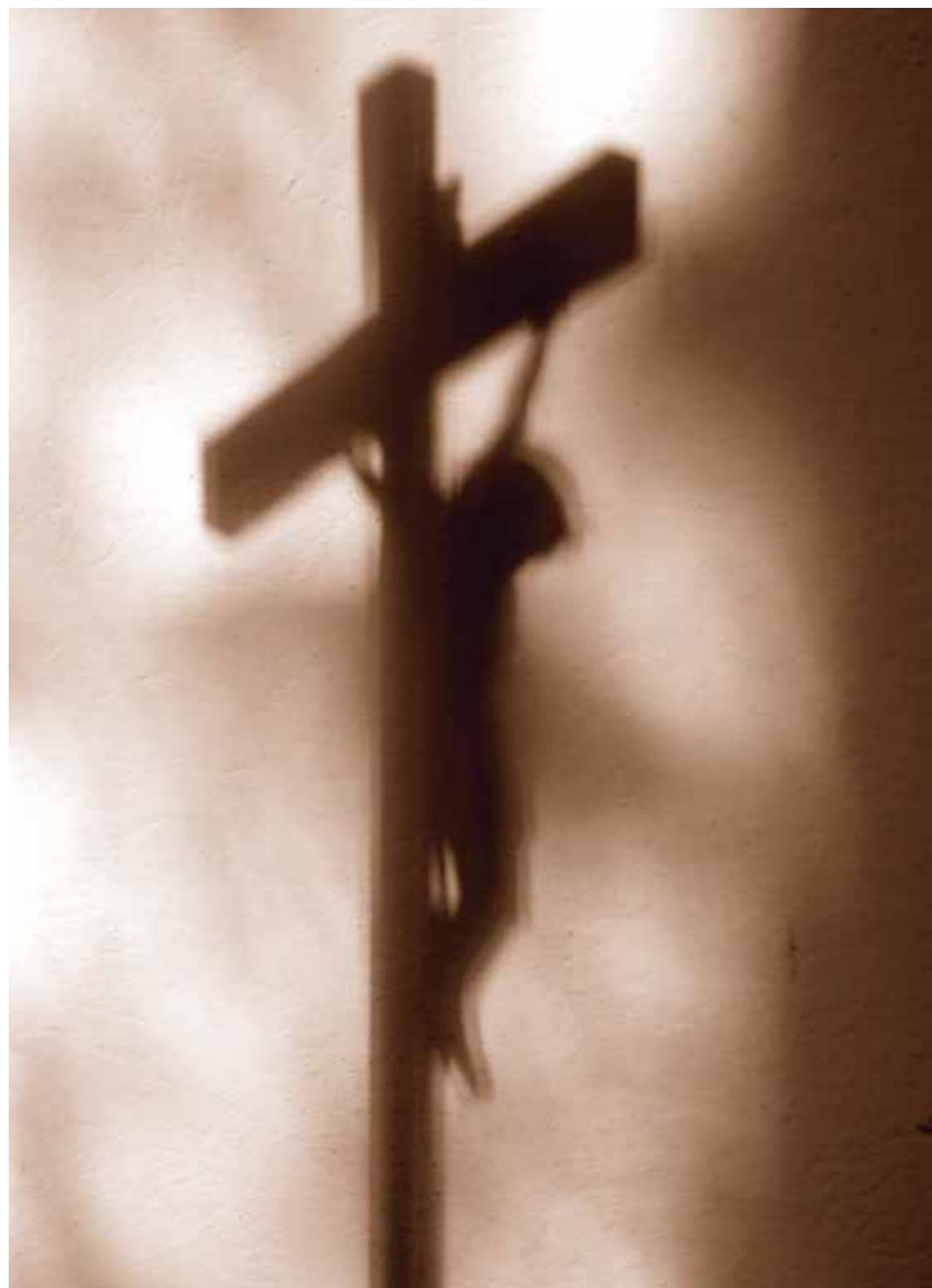
Nous repensons au chemin laissé derrière nous et envisageons les défis qui nous font face dans ce monde changé. Une question demeure en attente de réponse: Serons-nous en mesure de surmonter les futurs changements qui accompagnent nos Églises et leur mouvement œcuménique? Nous devons nous mettre en quête de l'identité du Christianisme en Europe, parce qu'il n'est pas digne de vivre sans religion. Plusieurs Assemblées, échanges éducatifs et théologiques d'expériences et de dialogue aidèrent à formuler le message commun de nos Églises avec Jésus Christ pour synthèse. Toutefois, les Églises ont une responsabilité sociale, ainsi que la tâche de suivre la Bible et Jésus Christ.

Cette Assemblée et cet anniversaire offrent la possibilité de laisser se présenter l'unité de nos Églises. Le CEC n'existe pas pour lui seul mais pour les autres afin de montrer la voie, d'aider et de maintenir la paix.

Nous prions notre Seigneur Tout-puissant que les Églises et les communautés en quête d'une fraternité prêchent le vrai Évangile pour le bien de la création toute entière et pour la gloire de Dieu en Hongrie et en Europe!

Steinbach József
Mgr Président

Dr Fischl Vilmos
Secrétaire Général



5. L'Œcuménisme en Hongrie

Le cadre de l'œcuménisme a été déterminé par la diversité depuis les débuts historiques du Christianisme en Hongrie. Des missionnaires byzantins et occidentaux étaient présents avant le Schisme Est-Ouest (1054) et malgré l'orientation occidentale prononcée les deux traditions furent représentées dans le Royaume de Hongrie. L'apparition et la propagation de la Réforme au XVI^e siècle enrichirent davantage la vie ecclésiastique. Ce même siècle fut également la période du premier Édít de grande tolérance religieuse depuis la Diète de Torda en 1568. Au cours du XVII^e siècle, après l'occupation turque qui dura 150 ans, la Hongrie fut témoin de la migration d'un grand nombre de nationalités sur son territoire, ce qui développa la diversité religieuse dans cette même nation. Cette diversité de traditions et confessions marqua le mouvement œcuménique au XX^e siècle.

Il y a 27 Églises et communautés religieuses enregistrées actives en Hongrie. La moitié de la population chrétienne est Catholique Romaine; des Confessions Reformées et Luthériennes Évangéliques sont déterminantes, fondées sur les traditions historiques et le nombre de fidèles. En outre, les Églises et Confessions Orthodoxes, Protestantes et Néo-Protestantes jouent un rôle dans la vie religieuse du pays.

La plus ancienne et plus importante institution de l'œcuménisme en Hongrie est le Conseil Œcuménique des Églises en Hongrie, fondé en 1943. Le Conseil comprend 11 Églises membres Protestantes et Orthodoxes et coopère avec 22 autres Églises ou organisations en connexion avec des Églises en Hongrie et partout dans le monde. En dehors d'entretenir les relations avec les organisations et acteurs locaux et internationaux, le Conseil a pour mission de soutenir et organiser la recherche et les manifestations œcuméniques. Parmi ces manifestations, la Semaine Œcuménique de Prière pour l'Unité Chrétienne en janvier est la plus significative. L'office inaugural de la Semaine de Prière est la plus grande fête publique de l'œcuménisme ou les confessions chrétiennes les plus importantes sont représentées. Parmi les autres événements remarquables comptent les Journées de l'Église Chrétienne Orthodoxe en avril ainsi que les Journées Protestantes en octobre. En outre, le Conseil a pour responsabilité l'édition et la publication de la revue de haute qualité *Theological Review* (paru pour la première fois en 1925).

Outre le Conseil, un certain nombre d'organisations et d'associations sont engagées dans l'œcuménisme. La Fraternité Chrétienne Œcuménique accueille une conférence annuelle et publie la revue *Ecumenism*. L'ouverture œcuménique au travail entre jeunes adultes et étudiants est attestée par les travaux de l'Association Œcuménique des Étudiants Chrétiens, l'IFES hongrois et l'Alliance des Chrétiens Bénévoles pour la Jeunesse. Un autre aspect de l'œcuménisme est incarné dans des organisations d'intellectuels et de professionnels chrétiens telles que le mouvement de la Pax Romana, l'Alliance des Intellectuels Chrétiens, l'Association des Médecins Chrétiens en Hongrie ou l'Association des Journalistes Protestants. Dans la même veine, la coopération entre les organisations régionales et locales renforce le mouvement œcuménique.

Coopération et partenariat avec diverses organisations internationales (WCC, CEC), ainsi que des accords et des déclarations interconfessionnels jouent également un rôle incontournable dans l'œcuménisme en Hongrie. L'importance de l'Accord de Leuenberg, signé en 1973, mérite d'être notée, ainsi que la déclaration commune sur le message de la justification, laquelle renforça la relation entre les Églises et Communautés Catholique et Protestante.

Les résultats du travail théologique œcuménique ne sont pas seulement visibles dans des conférences, des études et des discours mais sont également présents dans la vie quotidienne des Chrétiens. La Bible Protestante commune, parue pour la première fois en 1975, ouvrit la voie de l'harmonie entre les différentes confessions dans leur vie du culte, les manifestations de leurs fidèles ainsi qu'à l'intérieur des maisons chrétiennes protestantes. Suite aux changements socio-politiques de 1990, les Églises Catholiques et Protestantes avaient l'intention d'introduire officiellement la traduction œcuménique des textes liturgiques les plus fréquemment utilisés et les plus importants (par exemple, La Prière du Seigneur, Le Crédo des Apôtres et Le Symbole de Nicée) dans toutes les communautés chrétiennes. Également significatif est l'accord entre les Églises Catholique, Réformée et Luthérienne Évangélique (2001), dans lequel elles adoptèrent la Liturgie Œcuménique des cérémonies nuptiales. Cet accord constitue un grand pas vers la réconciliation au sein d'une société où les mariages mixtes deviennent de plus en plus répandus.

En plus de l'œcuménisme incarné dans les institutions, il ne faudrait pas oublier la réalité de l'œcuménisme de base, y compris les relations personnelles. Des rassemblements mensuels, des discussions théologiques et des cultes communs du clergé et des pasteurs réunissent les représentants des Confessions et Congrégations Catholiques, Orthodoxes, Protestantes, Néo-Protestantes and Unitariennes. Des congrégations se rencontrent également lors de programmes éducatifs and musicaux. Le catéchisme et la présence commune dans les écoles religieuses est un aspect extraordinaire de la coopération œcuménique.

Nous nous rappelons avec reconnaissance la Prière Sacerdotale de notre Seigneur et nous croyons que nous sommes en mesure de témoigner de l'accomplissement de notre service et solidarité en tant que frères dans le Christ. "Comme tu m'as envoyé dans le monde, je les ai aussi envoyés dans le monde [...] afin qu'ils soient parfaitement un, et que le monde connaisse que tu m'as envoyé et que tu les as aimés comme tu m'as aimé" (Jean 17:18-23).

6. Introduction au Conseil Œcuménique des Églises en Hongrie et à Ses Églises Membres

LE CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES EN HONGRIE (ECCH)

Le Conseil Œcuménique des Églises en Hongrie fut créé en 1943 à l'initiative de l'Évêque Réformiste László Ravasz et du Superviseur National Luthérien Albert Radvánszky. Les horreurs de la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que les évolutions œcuméniques internationales signifiaient que le moment était venu pour qu'une telle organisation voie le jour. L'organisation fut très influente aussi bien pendant qu'après la guerre avec ses services théologiques, spirituels et sociaux.

Le Conseil se compose actuellement de onze Églises Membres Protestantes, Orthodoxes et Anglicanes. En outre, il fournit une plate-forme de coopération à 28 Églises — parmi lesquelles l'Église Catholique Hongroise — et à des organisations affiliées à des Églises.

La formation du Conseil, tout comme les différentes étapes vers l'intégration européenne, fut motivée par le désir de réaliser la justice et la paix sur un plan aussi bien national qu'international. Quant à ce dernier, l'organisation a pris une part active aux travaux de la Conférence des Églises Européennes (CEC). Depuis les années 1990, le Conseil a participé à une sorte de détente facilitée par le processus d'Helsinki, en promouvant l'intégration européenne par le biais du Comité Église et Société de la CEC.

Le Comité Socio-Éthique de l'ECCH maintient constamment la question de l'intégration européenne dans son ordre du jour. Le Comité a rédigé un grand nombre de documents de réflexion par thématique et a fait en sorte de tenir les Églises Membres informées sur ces questions.

www.meot.hu

L'ÉGLISE RÉFORMÉE EN HONGRIE (RCH)

Au XVI^e siècle, parallèlement à la Réforme européenne, la Réforme en Suisse et les enseignements de Calvin, en particulier, se répandirent dans l'ensemble du Bassin des Carpates. L'existence de l'Église

Réformée Hongroise remonte au Synode de Debrecen en 1567, à l'époque où le Catéchisme d'Heidelberg et la Deuxième Confession Helvétique furent adoptés. Néanmoins, en termes juridiques, la Communauté Réformée Hongroise ne put donner forme à son unité avant 1881, date du premier Synode Général. Par suite du Traité de Trianon, après la Première Guerre Mondiale, une partie significative des membres de la RCH se retrouvèrent à l'extérieur des nouvelles frontières de la Hongrie. Dans le monde entier, il y a environ 2,5 millions d'hongrois Réformistes recensés.

De ce nombre, approximativement 1,5 million vivent en Hongrie, et presque un million dans divers pays avoisinants. La Communauté Réformée Hongroise dans le Bassin des Carpates eut la chance de témoigner publiquement du fait que "le Christ est l'avenir, nous nous donnerons la main et le suivrons", en signant la Constitution de l'Église Réformée Hongroise le 22 mai 2009.

La Réforme —à travers la traduction de la Bible et du Psautier de Genève en hongrois, l'introduction de l'imprimerie dans les années 1530 et l'expansion de l'école— eut une impression durable non seulement sur la langue mais aussi sur la littérature hongroises et également sur le développement de la pensée hongroise en général. Pendant des siècles, les célèbres collèges (à Debrecen, Sárospatak, Pápa, Kecskemét, Nagyváradi, Nagyenyed, Kolozsvár et Marosvásárhely) furent des forteresses de culture et d'éducation réformistes hongroises, en cultivant les talents de nombreux poètes potentiels, de scientifiques et de politiciens.

Aujourd'hui, la RCH est constituée de 1.196 assemblées de fidèles dans 27 presbytères. Ces presbytères forment quatre districts ecclésiastiques: danubien, transdanubien, cistibiscan, transtibiscan. Le principal organe législatif et exécutif de la RCH est le Synode, lequel est élu chaque six ans et se compose de 100 membres. À l'heure actuelle, la RCH gère un hôpital, 257 services diaconaux, 122 établissements d'enseignement et 11 palais de congrès. La formation de ministres Réformistes se déroule dans quatre établissements (Debrecen, Budapest, Sárospatak, Pápa).

www.reformatus.hu/our-church/

L'EXARCHAT ORTHODOXE DU PATRIARCAT ŒCUMÉNIQUE DE CONSTANTINOPLE EN HONGRIE

La relation spirituelle entre l'Église de Constantinople et la Hongrie remonte au X^e siècle. Pendant tout le Moyen Âge des prêtres et des moines byzantins vécurent en paix dans le pays, et il y avait également des monastères Orthodoxes florissants (à Veszprém, Marosvár, Visegrád, Pásztó, Dunapetele et Szávaszentdemeter).

Le caractère actif des relations byzantino-hongroises est amplement représenté par des mariages dynastiques: Piroška, fille du roi hongrois Saint Ladislau, par exemple, devint une impératrice byzantine; elle fut plus tard canonisée comme Sainte Irène de Prisca par l'Église Orthodoxe Grecque.

Suite à l'invasion mongole et l'occupation turque, l'Orthodoxie commença à récupérer ses forces grâce à l'installation de diverses nations en Hongrie. Des Orthodoxes d'origine ethnique grecque ou autre construisirent des églises et des écoles afin de sauvegarder leurs liens avec leur Église ainsi qu'avec leurs nouvelles maisons.

Après le Traité de Trianon, le Patriarcat Œcuménique de Constantinople établit la Sainte Métropole de la Hongrie le 15 avril 1924 afin de fournir des soins spirituels aux assemblées grecques du pays. Le successeur légal de la Métropole est l'Exarchat Orthodoxe de la Hongrie.

De cette manière, le Patriarcat a été présent dans la vie de l'état hongrois et de la chrétienté hongroise pendant plus d'un millénaire. Cependant, il ne commença l'exercice de ses fonctions en tant qu'Exarchat que depuis 1990, quand la démocratie et la liberté de religion furent restaurées. On trouve des églises Orthodoxes à Beloiannis, Szentes, Karcag et Kecskemét. À Budapest il y a un bureau et une chapelle. Le nombre d'adhérents est estimé à mille. À la tête de l'Exarchat se trouve Arsenios Kardamakis, Métropolitain, Exarque de Hongrie et de l'Europe Centrale.

L'ÉGLISE DE LA PENTECÔTE EN HONGRIE

L'Église de la Pentecôte en Hongrie appartient à la famille des 600 millions de Pentecôtistes. Son histoire remonte à 100 ans et elle possède des assemblées de fidèles dans 120 implantations. Au sein des assemblées Pentecôtistes il y a beaucoup d'enfants et de jeunes adultes, de ce fait la liturgie a un caractère jeune. Les assemblées coopèrent

avec les confessions chrétiennes pour le bien de la société. Avec l'aide de la Mission d'Assistance aux Rom l'Église prend soin de 10.000 pauvres dans 160 campements grâce à l'ouvrage de 1.500 travailleurs sociaux. Elle fournit du soutien social et des repas quotidiens à 1.300 personnes. Dans son institut diaconal à Kadarkút, elle assure le gîte et le couvert aux personnes âgées.

En Hongrie, l'Église de la Pentecôte établit ses premiers instituts de réhabilitation pour toxicomanes, à Dunaharaszti pour les femmes et à Budapest pour les hommes. Deux cents personnes peuvent être réhabilitées à la fois dans des unités ambulantes, instituts de réhabilitation ainsi qu'à la maison. Au cours des 20 dernières années, les vies de milliers de personnes furent restituées et celles-ci devinrent à nouveau des membres utiles à leurs familles et à la société.

Dans plusieurs implantations, des écoles maternelles et des écoles primaires sont prises en charge par l'Église, laquelle possède également une Académie de Théologie, qui lança un programme de Master. Au cours de ces dernières années, cette Église a envoyé plus de 50 millions de HUF d'aide au Congo. Elle soutient la construction et l'entretien d'hôpitaux et d'écoles sur le Continent africain. De plus, ses missionnaires travaillent sur la traduction de la Bible au Cameroun.

LA COMMUNION ANGLICANE EN HONGRIE

Les racines de la Communion Anglicane datent de l'époque de l'ancienne Église d'Angleterre, qui remonte à la fin du II^e siècle après Jésus Christ. Les Anglicans ont vécu et pratiqué leur religion en Hongrie au moins depuis la fin de la première décennie du XIX^e siècle, et probablement bien avant, avec un prêtre faisant souvent le trajet depuis Vienne et desservant les familles anglaises qui possédaient des intérêts commerciaux dans la région.

Le Registre d'Offices le plus récent de l'Aumônerie débute avec une entrée dans les Archives des Vêpres et d'une prière pour le peuple hongrois pendant la Révolution Hongroise d'octobre 1956. Néanmoins cette communauté dans sa forme actuelle remonte en fait à 1992, lorsqu'un aumônier permanent vint enfin en résidence à Budapest. Sainte Marguerite d'Écosse, née en Hongrie au XI^e siècle, fut choisie comme saint patron.

Aujourd'hui, la Communauté de Sainte Marguerite –quoique petite– est une force vibrante sur la scène religieuse hongroise.

La Communauté comprend des diplomates, des hommes d'affaires, des étudiants et universitaires, ainsi que des retraités provenant de nombreuses parties de l'Union Européenne et du monde –Royaume Uni, Canada, Roumanie, plusieurs pays africains, et les États Unis. Bien sûr de nombreux hongrois en sont également membres.

Ils sont tous accueillis au nom du Christ.

L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE EN HONGRIE

Cette Église est une communauté unie dans Jésus Christ, constituée de presque trois cents assemblées Luthériennes de fidèles. Malgré toutes leurs différences, les membres forment un seul corps, qu'ils appartiennent à une petite assemblée de diaspora ou à une autre, forte de dix mille membres.

Il y a trois évêques qui coordonnent le travail des assemblées, afin que l'Évangile puisse même atteindre les zones où seulement un Luthérien vit dans un village, bien que toujours présent dans les endroits où les membres de cette Église sont en majorité. Les sièges des trois districts ecclésiastiques (Buda, Győr and Pest) sont en même temps des centres spirituels pour tous les Luthériens.

Le centre administratif de cette Église –situé à Budapest– fournit des services afin de faciliter le travail de ses assemblées et institutions ecclésiastiques. En dehors des départements éducatif, économique, de construction, juridique et de la jeunesse (qui sont tous disponibles pour tous les Luthériens), ce centre est ouvert à tous ceux qui sont en besoin d'aide de la part des services de mission dans les hôpitaux, les prisons ou les autres domaines du travail missionnaire, ainsi que de la part de l'Aumônerie de l'Université.

Dans ses 37 établissements d'enseignement (écoles et jardins d'enfants), il y a environ 7.000 étudiants en préparation pour la vie par près de 1.000 enseignants. Il y a plus de 100 étudiants qui suivent les cours de l'Université Théologique Évangélique-Luthérienne afin de devenir pasteurs ou professeurs de religion.

Dans ses établissements diaconaux, une maison et un sens de vie commune sont fournis à des centaines de personnes âgées lors de la dernière période de leur vie. Des services sont également fournis aux enfants handicapés. Une maison d'accueil pour les sans-abri a Nyíregyháza, un centre de réhabilitation pour alcooliques à

Györköny, un centre de soins sociaux à Piliscsaba, et les services de soins à domicile à Kiskőrös et Szarvas, tout cela démontre la sensibilité sociale des Luthériens.

Ses centres de villégiature –par exemple à Balatonszárszó, Gyenediás, Sopron– permettent le repos du corps et de l’âme et ses palais de congrès –tels que ceux de Révfülöp et Piliscsaba– offrent la possibilité de ressourcement spirituel à ceux qui sont en quête d’un sens plus profond de la vie.

L’UNION BAPTISTE DE HONGRIE

Ce fut au cours de la période de la Réforme, dans les deux mille ans d’histoire du Christianisme, que commença un mouvement de sensibilisation au message de l’Évangile, suivant les doctrines bibliques. Les adhérents de l’Union Baptiste se considèrent être les descendants modernes de ce mouvement. Les premiers missionnaires professant les principes Baptistes arrivèrent en Hongrie depuis la Suisse en 1525, parmi lesquels beaucoup souffrirent le martyre en raison de leur foi.

Ce qui différencie les Baptistes des autres Protestants est le fait qu’ils rejettent le Baptême des enfants, puisqu’il ne dispose pas de l’élément de foi. Au lieu de cela, en revenant à la pratique biblique originale, ils baptisent par immersion totale les adultes qui confessent leur foi, suivant l’exemple et l’enseignement de Jésus. Voilà d’où vient le nom de Baptiste, car en langue grecque du Nouveau Testament le mot “baptême” (*váptisis*) se réfère à la pratique de l’immersion.

Dans le monde, le nombre des Baptistes a dépassé celui de toutes les autres confessions protestantes. Le plus grand nombre de Baptistes vivent dans les Amériques. Il y a près de 110 millions de Baptistes –y inclus les membres de leurs familles– dans le monde entier. En Hongrie, après la terrible persécution et l’exile qui firent suite à la Réforme, la mission Baptiste moderne fut relancée en 1846 sous une forme mieux organisée. À l’intérieur des frontières actuelles de la Hongrie, il y a à peu près 30 à 40 mille personnes engagées dans l’Église Baptiste, y compris les membres de leurs familles et les partisans. Un nombre estime à 250,000 de fidèles Baptistes sont d’origine ethnique hongroise ou d’une autre nationalité dans le Bassin des Carpates.

L’ÉGLISE MÉTHODISTE UNIE EN HONGRIE

La branche épiscopale du mouvement Méthodiste du XVIII^e siècle est

présente en Hongrie depuis 1898. L'Église Méthodiste est une Église Évangélique libre basée sur la Réforme. Mis à part l'enseignement Anglican, sa formation fut principalement définie par l'influence de Luther, de Calvin et de Hernnhut.

L'UMC en Hongrie fait partie de l'Église Méthodiste mondiale et est un membre actif du Conseil Méthodiste Européen. Elle appartient à la zone épiscopale d'Europe Centrale et du Sud tout comme douze autres pays.

L'Église Méthodiste a toujours été caractérisée par une manière œcuménique de penser laquelle prend en considération les conditions hongroises et internationales. En plus d'être un membre du Conseil Œcuménique des Églises Hongroises (ECCH), elle appartient également au Conseil Mondial des Églises (WCC), à la Conférence des Églises Européennes (CEC) ainsi qu'à la Communauté des Églises Protestantes en Europe (CPCE). Des représentants Méthodistes participent activement à chacune de ces organisations.

Les ministères de l'Église ont toujours reflété une attitude responsable envers les problèmes sociaux de la nation hongroise. Les questions sociales et la promotion de la Communauté Rom sont considérées comme d'une grande importance. L'UMC en Hongrie exploite deux foyers pour personnes âgées et est engagée dans le travail avec les enfants défavorisés et les jeunes, les alcooliques et les incarcérés. Un accent particulier est mis sur le service et le support des familles au sein mais aussi en dehors de l'Église. L'UMC en Hongrie se caractérise par de petites communautés qui dans leur quartier tendent la main aux personnes dans le besoin.

L'ÉGLISE ORTHODOXE SERBE

Le Diocèse Orthodoxe Serbe de Buda appartient au Patriarcat Serbe. Bien que sa formation remonte à la première moitié du XVII^e siècle, il avait déjà des assemblées de fidèles en Hongrie opérant d'une manière organisée au XV^e siècle. L'Église-Monastère à Ráckeve (1487) est un souvenir unique des premières colonies de peuplement, parmi les plus grandes en Hongrie.

Au cours de la Grande Migration (1690), avec à sa tête le Patriarche Arsenije Čarnojević, près de 20.000 familles Orthodoxes Serbes s'installèrent en Hongrie, fuyant la vengeance des Turcs. Des quarante églises tenant encore debout, la plupart furent construites au XVIII^e

siècle. Le siège épiscopal du diocèse est Szentendre, où, pendant une période de 20 ans, sept églises furent érigées par la communauté serbe.

Le Monastère de Grábóc (pays de Tolna), qui fut fondé au XVI^e siècle, est un chef-d'œuvre de l'art de l'Église Orthodoxe.

Après avoir été pendant des siècles le centre de la religion serbe et de l'identité nationale en Hongrie, entre la Seconde Guerre Mondiale et les changements politiques de 1989, le Diocèse Orthodoxe Serbe de Buda perdit son réseau d'écoles, le soutien des fondations – puisqu'elles furent contraintes de fermer– ainsi que la plupart de ses possessions.

Depuis les bouleversements politiques, il s'est de nouveau impliqué dans l'éducation. Le célèbre Thökölyanum Student Hostel (Auberge d'Étudiants de Thökölyanum), fondé en 1838 et fermé après la Seconde Guerre Mondiale, fut rouvert.

Le Musée de l'Église Orthodoxe Serbe est le plus grand de son genre en Europe Centrale et le troisième plus populaire Musée à Szentendre.

Sous la direction de l'actuel Évêque du Diocèse, Voislav Gality, il y a 14 prêtres et 3 diacres au service de la communauté.

L'activité principale de ce petit Diocèse consiste à diffuser la connaissance mais également de servir à des fins missionnaires, par l'exploitation de la maison d'édition *Odigitria*, dont l'objectif est de fournir des informations sur la théologie Orthodoxe et la spiritualité à travers la publication d'œuvres Orthodoxes représentatives en traduction hongroise.



7. Introduction au thème «Et maintenant que tardes-tu?». (Actes 22:16)

Pasteur Dr Guy Liagre

«*Et maintenant que tardes-tu?*». Avant de répondre à cette question il convient de se poser les questions préalables, qui permettent d'identifier les problèmes et de redécouvrir le modèle de la mission du Nouveau Testament aussi bien que ceux qui, dans l'histoire, ont exprimé l'obéissance à l'ordre d'être témoin de la Bonne Nouvelle. Pour cette raison un texte biblique formera le fil rouge de nos rencontres.

Le choix du texte n'est pas un hasard. La conversion de Saul est un récit exemplaire. Quand il se rend à Damas, l'apôtre est sûr de ses convictions et conscient de sa force. Il part en mission pour rétablir l'ordre, l'autorité de Dieu, la justice et la loyauté envers l'autorité du Temple de Jérusalem. Mais il tombe à terre, quand Dieu se révèle à lui par l'image du ressuscité de Nazareth : « *Pourquoi me persécutes-tu ?* »

S'ils commentent peu ce récit de la conversion, les Pères de l'Eglise y font en revanche souvent référence dans leurs écrits, car la rencontre de Paul avec le Ressuscité met en évidence son apostolicité. Du récit des Actes, ils tirent des enseignements théologiques et christologiques et proposent la conversion de Paul, aux catéchumènes et aux baptisés, comme un modèle à imiter.

Les premières représentations picturales de la conversion de l'apôtre à Saint Paul-hors-les murs (Rome) de leur côté, fresques que l'on date du Ve siècle, ont aussi nourri l'imaginaire des peintres et écrivains. Le récit a été représenté par de nombreux artistes, parmi lesquels Albrecht Dürer, Giovanni Bellini, Fra Angelico, Fra Bartolomeo, Pieter Breughel l'Ancien, William Blake et Luca Giordano. Le peintre italien Le Caravage a réalisé deux tableaux sur ce thème : « La Conversion de saint Paul » et « La Conversion de saint Paul sur le chemin de Damas ». Il y fait allusion à la « chute » de Paul.

Et voici le célèbre cheval, introduit à partir du XII^e siècle, qui entre dans le récit. Jusqu'au XII^e siècle, Paul est à pied quand l'événement fulgurant le fait chuter. Survient alors le motif du cheval : terrassé dans son orgueil, le cavalier culbute de sa monture... Ce cheval, sujet de polémique au temps de la Réforme protestante, où par fidélité au texte biblique on prônera sa disparition, résiste encore et toujours au temps dans les représentations que l'on se fait de la conversion de l'apôtre.

Pourtant, même sans fondement biblique, il faut sans doute y voir, entre autre chose, une manière de souligner encore plus fortement l'abaissement de Paul tombé de ce qui symbolise durant une très longue période de l'histoire du monde occidental, la force et la puissance. Chez Breughel l'Ancien (1525/30-1569) la mise en scène de son tableau « La conversion de Paul » revêt même une dimension politique. Un cavalier noir, représenté de dos, mis en évidence au premier plan du tableau, observe Paul tombé à terre. On y discerne habituellement l'espoir, chez Breughel, d'une conversion du duc (catholique) d'Albe qui exerce alors (nous sommes en 1567) une répression féroce contre les provinces (protestantes) hollandaises.

Les peintres ont inventé le cheval, mais seulement parce qu'ils ont compris que le récit tente de décrire quelque chose d'insaisissable, qui dépasse l'ordinaire de notre vie humaine. En d'autres termes, ce récit tente de raconter quelque chose... d'indescriptible. Après l'épisode de Damas, on ne reverra plus jamais une illustration de Paul sur un cheval. Au contraire. Il ira même jusqu'à dire : « *Dans le Christ Jésus, c'est lorsque je suis faible qu'en fait, je suis fort.* » Le message pictural est clair : Saul devient un témoin envers les nations dont la puissance d'action n'est plus fondée sur ses propres forces, mais dans les forces d'amour que lui a révélé Jésus le ressuscité.

C'est contre cet arrière-fond que s'inscrit le thème de l'Assemblée 2013. Avec le nouveau converti du récit se posent deux questions qui nous concernent tous et qui se complètent: «qui es-tu Seigneur?» (v. 8) et «que dois-je faire Seigneur?» (v. 10). La seconde réponse est donnée à Paul par Ananias, homme pieux selon la loi, qui l'incite que « *le Dieu de nos pères t'a destiné à connaître sa volonté, à voir le Juste, et à entendre les paroles de sa bouche* » et il ajoute: « *Et maintenant que tardes-tu?* ».

Remarquable est le fait que l'art occidental sera porté à montrer une expérience de type extatique, en accordant une place de plus en plus grande aux répercussions psychologiques et émotionnelles de l'expérience visionnaire de Paul. L'art oriental de son côté soulignera plutôt la dimension théophanique de l'événement, ou l'illumination intérieure corrélative, et l'obéissance rituelle à Dieu qu'elle a fait naître chez Paul. Deux lectures différentes, mais qui se rejoignent. Toutes deux soulignent que Paul déploie la conviction qu'il y a une seule manière d'être en communion avec Dieu : en étant dépouillé de ses prétentions à exister par soi-même et en se laissant rencontrer par le Christ, au cœur même de cette prétention.

C'est un message pertinent. Durant le XX^e siècle la fréquentation des Églises a été mesurée plus qu'elle ne l'avait jamais été auparavant. Le XX^e siècle a été pour les Églises chrétiennes, peut-être plus qu'aucune autre, une époque de passage à une dimension mondiale. Avec ses facilités de voyage, de communication de l'information à l'échelle mondiale, avec ses grands mouvements migratoires dus aux changements économiques, le nouveau siècle met sous nos yeux l'étonnante variété et la grande diversité des expressions de la foi chrétienne. Mais tous, en étant dépouillé de leurs prétentions à exister par eux-mêmes et en se laissant rencontrer par le Christ, ont été touchés par l'Évangile.

En participant à cette Assemblée œcuménique nous sommes invités à porter ensemble un regard de Foi sur les grands problèmes actuels et les défis pour la CEC en constatant la diversité des cultures ecclésiales et la singularité de l'Évangile de Jésus-Christ, semence unique ayant produit en Europe des centaines de plantes variées. Au-delà de toute diversité cette rencontre est un appel de célébrer la foi, de l'annoncer et de la mettre en œuvre. La diversité doit se conjuguer avec la complémentarité, dans l'harmonie des différences à l'image du Dieu-Trinité. Un seul Dieu en trois personnes toutes données à une même œuvre de salut. Une communauté de croyants unie par une même foi et bâtie sur la diversité. Un seul corps avec une multitude de membres. Un seul témoignage porté en solidarité par différents partenaires.

Ce qui nous rassemble ici comme délégués, observateurs et amis de la CEC, c'est bien la foi. Nous avons tous été séduits par Dieu. Car c'est bien de cela qu'il s'agit quand on parle de foi : la foi, ce n'est rien d'autre que la rencontre de ce Dieu d'amour en Christ,

qui transforme notre vie. La foi, c'est l'accueil d'un amour pareil à nul autre. Oui, c'est bien être séduit par Dieu. Et si nous voulons être témoins de l'Évangile, c'est parce que nous avons fait cette rencontre et que nous souhaitons la partager à d'autres. Laissons-nous – personnellement et comme Conférence d'Églises Européennes – habiter par cette foi, transformer par cet Évangile. Alors nous serons de vrais témoins en mesure de répondre aux besoins de notre monde en pleine mutation: «*Et maintenant que tardes-tu?*».

8. Ouvrons les yeux, dressons l'oreille et laissons parler notre cœur

RÉFLEXIONS SUR LE THÈME DE LA 14^{ÈME} ASSEMBLÉE À PARTIR DE LA PERSPECTIVE D'UNE JEUNE FEMME

Nora Bandixen
European YWCAs

Notre monde est sujet à des changements rapides. Et cette constatation s'applique à mon avis aussi bien au monde qui nous entoure qu'aux mondes de notre intérieur. On a pu identifier cette mutation comme une caractéristique majeure de notre époque exigeant un degré considérable de flexibilité au niveau du travail et dans la vie sociale. Il est habituel de devoir changer d'emploi au bout de quelques mois ou années. Il faut se soumettre à des stages de formation permanente pour l'acquisition de nouvelles compétences afin d'être à jour. Voici des jeunes qui passent un temps sans fin à acquérir une expérience professionnelle sous forme de stages répétés, sans gagner un sou, et tout ceci pour obtenir le droit de travailler un jour. Faire de longues distances pour se rendre au travail est devenu la norme. Il n'est donc pas surprenant que les membres d'une même famille, sans oublier les ami(e)s, soient dispersés sur plusieurs villes sinon sur plusieurs pays. Cela implique souvent que les relations humaines sont limitées par la force des choses à certaines périodes de vie. Ceci conduit les gens tout naturellement à se concentrer sur un nombre restreint de liens à vie, tout en cultivant par ailleurs un réseau impressionnant de relations distantes et de contacts sociaux. Beaucoup de personnes souffrent de cette expérience de vie en solitaire qui contraint les individus et la foule des gens à chercher un autre style de vie chargé de sens. Une autre conséquence de cette nouvelle mobilité largement répandue, combinée avec une facilité d'accès inouï à des moyens de communication virtuelle, c'est le brouillage de toute frontière politique et géographique, ainsi qu'un mélange de cultures à un degré jamais égalé au cours de l'histoire. Pour beaucoup de personnes cette évolution comporte un changement complet de leurs modalités de vie communautaire. Les formes traditionnelles de la vie en famille – et en communauté – se trouvent mises en question si elles ne passent pas par une crise ouvertement déclarée.

Quant à nous, nous nous rassemblons ici au niveau de cette Assemblée parce que nous sommes animés par la conviction que la KEK a une mission à remplir dans cette Europe en mutation accélérée.

Lorsqu'on m'a demandé de réfléchir au thème de l'Assemblée dans la perspective d'une jeune femme je me suis posée deux questions complémentaires: Qu'est-ce que je découvre dans le thème comme tel? Et deuxièmement : quels sont les défis décisifs pour la vie d'une jeune femme en Europe?

Le thème sous forme d'interrogation, « Et maintenant, qu'attends-tu encore? » implique trois éléments. Relevons d'abord le fait que la personne interpellée est caractérisée par le fait qu'elle hésite à agir. Sinon, elle n'aurait pas besoin qu'une autre personne lui dise d'aller de l'avant. Deuxième observation : même si la personne hésite, elle sait en fait fort bien ce qui lui reste à faire, où elle doit aller et quelle action il lui reste à accomplir. La tâche est droit devant nous, il suffit d'y faire face: « Nous n'avons pas à prier pour trouver des tâches qui correspondent à nos forces, mais pour des forces qui correspondent à nos tâches, » disait Helen Keller.

En troisième lieu la question implique une certitude: quelle que soit l'action à entreprendre, elle peut être accomplie dans la foi et la confiance. Dieu nous montrera le chemin; il n'y a pas de raison d'être craintif.

Dans cette nouvelle réalité si couramment fragmentée, dans laquelle nous vivons, je crois qu'en tant que chrétiens et chrétiennes nous avons une tâche capitale à accomplir: Nous sommes une communauté. Nous sommes frères et sœurs en Christ. Que notre vie – notre vie dans toute la richesse de ses dimensions – soit environnée d'une foi vivante et rayonnante. Non une foi bon marché, ni une foi exempte de doute, mais une foi constamment en recherche. Et fixons bien nos regards sur ce qu'il y a à voir sur notre chemin. Que notre foi nous rende libres, non seulement à faire confiance à l'amour et au soutien de Dieu, aujourd'hui et demain, mais également à nous faire confiance mutuellement. Ouvrons-nous ainsi les uns aux autres pour créer une KEK qui offre un espace suffisamment vaste pour permettre à toutes les voix d'être entendu, afin de pouvoir transformer cette magnifique inspiration en action.

9. "Et maintenant, que tardes-tu?" Le CEC et sa Mission dans une Europe changeante : Réflexions sur le thème de la 14^{ème} Assemblée à partir de la perspective d'une église migrante

Rev. Dr. Jerisdan H. Jehu-Appiah

Présidence, Conseil des Eglises Africaine et Caribéenne en Grande Bretagne

Nous attendons lorsque nous ne sommes pas sûrs et souvent nous ne sommes pas sûrs parce que nous ne savons pas vraiment. Nous voyons à travers un film sombre et attendons le moment où tout sera clair à nos yeux. Pourtant dans cette attente se trouve notre problème. En tant que chrétiens nous n'attendons que la volonté de Dieu, ce qui est une noble chose à faire. Mais il est également vrai que parfois nous restons dans l'attente parce que nous ne croyons pas vraiment que nous devrions faire quelque chose de nouveau. Donc, nous attendons, parce que nous sommes bien où nous sommes, ou parce que nous ne sommes prêts à prendre aucun risque.

Le CEC a parcouru un long chemin au cours de ces vingt dernières années. Comme les anciens d'Israël avant d'entrer sur la terre promise, nous trouvons maintenant des excuses pour ne pas aller plus loin. Les présents enjeux politiques et économiques, plutôt que de leur permettre de nous inciter à être prudents et ne pas aller trop vite de l'avant, devraient être les bases de notre motivation prophétique en tant que chrétiens. Nous restons à contempler le problème que nous voulons résoudre. Alors pourquoi restons-nous assis ici jusqu'à ce que nous mourions ? Les divisions entre les nantis et les démunis, les forts et les faibles, le "natif" et "l'étranger" ne deviennent pas plus étroites. Les attaques insidieuses sur nos valeurs et la mission des organismes chrétiens creusent de plus en plus profondément. Nous posons les mauvaises questions pour finalement arriver à des réponses inutiles.

Ce que nous attendons en fait c'est ce que Dieu exige de nous ses enfants. "O homme, il t'a déclaré ce qui est bon ; et qu'est-ce que

l'Éternel demande de toi, sinon de faire ce qui est droit, d'aimer la miséricorde et de marcher humblement avec ton Dieu?" (Michée 6:8). Il y a dans cet ensemble des risques concomitants. Pourtant, prendre des risques pour la rédemption a été ce que fit Jésus – dans la poursuite de la justice divine, aimant tout le monde y compris les exclus sociaux mais aussi ceux qui lui rejetteraient tout à la figure en restant humble et obéissant au père, jusqu'à la Croix. Paul prit un risque en allant vers Ananias, groupe duquel il avait été actif à persécuter. Ananias prit un risque en sortant pour se rendre dans la maison où Paul résidait. Pourtant ils le firent parce qu'ils croyaient aux desseins que Dieu avait pour eux.

Que tardons-nous ? Dieu nous a montré le problème que nous devons résoudre. C'est avec passion et obéissance proclamer l'Année Acceptable du Seigneur pour toutes les personnes du monde entier. Pourtant nous sommes encore progressivement affaiblis par les problèmes, ceux-là mêmes que nous cherchons à résoudre. L'Église est dégradée et attaquée de toutes parts. Il semble que la voix de l'Église n'est plus assez forte. Encore à ce jour l'Église est très pertinente, peut-être aujourd'hui plus que jamais. Que ce soit sous la forme d'un brasier ardent ou encore de braises silencieuses, elle est toujours là.

Lorsque, comme les plantules de la première Église, ses fondateurs attendaient dans la Chambre Haute, ils se rencontrèrent pour attendre une promesse, que le don du Saint-Esprit leur accorde la force de témoigner du Christ. À leur propre et humble façon, ils le firent lorsque l'Esprit arriva – réunir une communauté disparate, partager la parole sur le Christ, prier ensemble, partager leurs biens individuels avec tous par rapport à leurs besoins et continuer à subvenir aux besoins des veuves (représentant les vulnérables et défavorisés). Une fois qu'ils acquirent la puissance de l'Esprit, ils n'attendent plus, mais s'autorisèrent à agir enhardis et inspirés dans leur cheminement vers l'avant.

Lorsque nous ne savons pas quel chemin prendre, dans quel sens tourner, ce que nous souhaitons faire et réaliser, nous attendons. L'attente est une vertu puisqu'elle prévient les actions hâtives, non ciblées. L'attente peut aussi être, malheureusement, une excuse pour ne rien faire, surtout lorsque ce qui doit être réalisé est difficile. Le travail difficile a été fait au cours des années. Ce que nous attendons est un accord entre nous-même à propos de ce que nous devons faire pour poursuivre le bon travail déjà accompli.



10. Une Pré-Assemblée pour jeunes délégué(e)s et stewards

A l'Assemblée générale, les délégué(e)s représentant la jeune génération disposent des mêmes droits, privilèges et responsabilités que tous les autres délégués. Comme le veut la tradition d'une telle assemblée au niveau de la KEK nous avons planifié une pré-assemblée des jeunes délégués, hommes et femmes, dans le but de leur fournir une formation et un entraînement dans le domaine de l'œcuménisme. Beaucoup de délégués jeunes participent en effet pour la première fois à une telle assemblée et ont donc moins d'expérience dans ce domaine que des délégués plus âgés. Et pourtant, les voix, les points de vue et la participation active des jeunes à la vie de l'Assemblée est de grande importance. La Pré-Assemblée a pour but de permettre aux jeunes délégués de participer pleinement à l'Assemblée. Dans ce but, elle veut leur fournir les éléments nécessaires pour connaître le déroulement d'une assemblée, ainsi que les moyens de maîtriser les procédures d'assemblée. Ceci implique un approfondissement du thème principal et des sujets essentiels dont l'assemblée va délibérer. De plus, une Pré-Assemblée doit permettre aux délégués de la jeunesse de construire une vie communautaire entre eux, ce qui contribuera considérablement à une expérience réussie de l'Assemblée. Et une Pré-Assemblée pourra – et ce n'est pas son moindre mérite – aider les délégués représentant la jeunesse de s'assurer que leurs perspectives soient prises en compte par l'Assemblée elle-même !

Les délégué(e)s de la jeunesse et les stewards ont des rôles distincts et assument des fonctions précises à l'Assemblée. Cependant, il y a une chose qu'ils ont en commun : c'est leur caractère de jeunes et leur engagement pour l'œcuménisme. Il est donc logique que la Pré-Assemblée soit conçue à la fois pour les délégués de la jeune génération et pour les stewards. Cela signifie qu'il y aura un tronc commun pour créer une vie communautaire entre eux, de même que pour les sessions d'approfondissement thématique et d'information générale, alors que les deux groupes vont se séparer pour les sessions ayant pour objectif de les former aux tâches spécifiques et fonctions à exercer au cours de l'Assemblée.

Au mois de mars nous avons convié un groupe de planification de la Pré-Assemblée, dans le but de procéder à un vaste partage d'idées en vue de développer un programme pour cette Pré-Assemblée. Ce groupe de planification consiste de représentants d'organisations de jeunesse ayant un statut d'organe associé à la KEK, notamment le Conseil Œcuménique de Jeunesse en Europe (COJE), SYNDESMOS, la région européenne de la Fédération Universelle des Associations Chrétiennes d'Etudiants (FUACE Europe) ainsi que les UCF Europe (Unions Chrétiennes Féminines). Ce groupe de jeunes responsables, engagés et enthousiastes, organise la Pré-Assemblée ainsi que les sessions spécifiques pour les délégués de la jeunesse.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME DE LA PRÉ-ASSEMBLÉE:

- 1 juillet** – Arrivées en cours de matinée
- Après-midi:** Introduction
Partage de nos attentes, espoirs et craintes
Team building
- 2 juillet Matin:** Présentation générale de la KEK
Présentation générale du programme de l'Assemblée
Introduction à la Constitution de la KEK
Discussion de la lettre ouverte de la FUACE et de la COJE
Brainstorming sur la participation des jeunes à l'Assemblée
- Après-midi:** Session des délégués de la jeunesse:
- Règlements et procédures gouvernant l'Assemblée
- Prérrogatives et responsabilités
- Constitution
- Elaborer des stratégies participatives pour l'Assemblée
Session des stewards
- Orientation concernant les travaux de l'Assemblée
- Information sur les tâches à accomplir et répartition des responsabilités
- Groupes de travail selon affectation
- 3 juillet Matin:** Les stewards commencent leur travail
Session de délégués de jeunesse:
- Exercice de simulation
- Elaborer des stratégies participatives pour l'Assemblée
- Compte rendu et évaluation

**MEMBRES DU GROUPE DE PLANIFICATION DE LA PRÉ-
ASSEMBLÉE DES JEUNES:**

1. Beate Fagerli – Conseillère
2. Orsolya Somosfalvi – Coordinatrice locale
3. Kristin Maier – FUACE Europe
4. Adriana Florea – COJE
5. Laura Huovinen – COJE
6. Krisztina Rajos – Membre du Comité central de la KEK,
ancienne déléguée de jeunesse
7. Nora Bandixen – FUACE Europe
8. Irén Kaulics – SYNDESMOS
9. Catharina Covolo – COJE
10. Olivér Ráth – Associé de jeunesse de l’Eglise réformée de
Hongrie
11. Clarissa Balan – Coordinatrice de l’Assemblée

11. Programme, ordre du jour et méthodologie de l'Assemblée

INTRODUCTION

La 14^{ème} Assemblée ordinaire de la Conférence des Eglises européennes a lieu à un moment critique dans la vie de la Conférence et est placée sous le thème « *Et maintenant, pourquoi attendre encore? La KEK et sa mission dans une Europe en mutation* ». Le thème, qui s'inspire d'un passage du livre des Actes 22:14-16, fait allusion au témoignage chrétien et exprime un sens d'urgence pour la mission, si nous voulons faire face aux défis qui nous attendent dans une Europe en pleine mutation.

En 2009, l'Assemblée générale de Lyon avait décidé d'établir un Groupe de travail de révision chargé d'élaborer des propositions pour « une révision de la KEK dans son ensemble, ce qui recouvre ses aspirations et sa vision ainsi que la définition de ses objectifs stratégiques, et de déterminer les structures les mieux à même de servir ces objectifs en accord avec les vœux et les besoins des Eglises membres. » Vous trouverez le résultat de deux années de travail dans un document intitulé *Le Rapport d'Uppsala*, qui a été envoyé en décembre 2012 à toutes les Eglises membres en préparation pour cette Assemblée. Les Eglises membres se souviennent sans doute que bien des Eglises ont participé au processus de consultation sur le rapport intérimaire qui avait paru en 2012 sous le titre *Le Renouveau de la KEK*.

L'Assemblée générale commencera par un service d'ouverture, avec une prédication de l'Evêque József Steinbach, Président du Conseil œcuménique des Eglises de Hongrie. L'Assemblée s'enracinera dans une vie d'adoration, d'études bibliques, de prières et de chants. C'est le Patriarche Œcuménique, Sa Toute Sainteté Bartholomée, qui prononcera l'exposé principal sur le thème de l'Assemblée.

L'Assemblée aura pour objectif principal de procéder à une réforme de la KEK en délibérant, pour l'essentiel, sur le projet de Constitution contenu dans le Rapport d'Uppsala. Les débats qui auront lieu en plénière et dans les groupes de travail aborderont les questions de fond auxquelles nous devons faire face dans la vie de la KEK. L'ordre du jour de l'Assemblée a été conçu de manière à gar-

der à l'esprit ces points essentiels, compte tenu du temps disponible et du coût d'une telle Assemblée. En fin de compte – et quel que soit le résultat de l'Assemblée – la 14^{ème} Assemblée générale marquera un point tournant dans la vie de la KEK, et c'est dans ce sens que cette Assemblée sera cruciale.

BUTS ET OBJECTIFS

L'Assemblée se fixe pour but de

- Recevoir et de répondre au rapport sur la vie et le travail de la KEK et de ses Commissions au cours des quatre années passées
- Débattre et de prendre des décisions sur l'identité future de la KEK, sur sa mission, sa déclaration de foi et son énoncé de perspectives d'avenir
- Débattre et prendre des décisions sur ses relations avec les organisations partenaires
- Débattre et prendre des décisions sur sa forme de gouvernance et ses structures
- Débattre et prendre des décisions sur le futur lieu d'implantation des bureaux de la KEK, y compris sur les arrangements transitoires
- Approuver une Constitution révisée pour la KEK

L'Assemblée va en outre

- Apporter son témoignage aux Eglises de Hongrie et participer au culte dominical des communautés chrétiennes dans leurs lieux de culte habituels
- Être un lieu de rencontre et d'échange entre les délégué(e)s et les délégations
- Discerner les défis qui attendent l'Europe aujourd'hui par le partage de nos engagements au niveau du vécu quotidien et l'échange de rapports
- Renforcer la capacité d'intervention des délégué(e)s de la jeunesse et des stewards par le moyen d'un programme d'orientation à leur intention, deux jours avant l'ouverture de l'Assemblée.

MÉTHODOLOGIE

A part les plénières administratives suffisamment de temps a été réservé pour un travail substantiel en groupes.

Le Comité central a retenu la proposition du Comité de planifica-

tion de l'Assemblée d'ajouter le concept de 'keynote listeners' (des personnes qui dressent une oreille attentive dans le but de noter l'essentiel de ce qui se passe dans un groupe) à la méthodologie. Les « Keynote Listeners » seront des personnes qui écouteront attentivement ce qui se passe dans un groupe. Ils feront en même temps office de secrétaire de groupe. De plus, les groupes disposeront d'animateurs ou d'animatrices pour faciliter leur travail. Il incombe aux 'keynote listeners' de transmettre à la Présidence de l'Assemblée d'éventuels amendements à la Constitution ainsi que les rapports sur le travail accompli par les groupes. Ces 'listeners' se réuniront entre eux/elles pour comparer les différents amendements et les divers rapports de groupes. Ils présenteront un document qui en collationne la substance à l'Assemblée pour prise de décision. Au cours d'une plénière administrative, la Présidence de l'Assemblée pourra, si elle le juge approprié, inviter les 'Keynote Listeners' à apporter leurs réflexions au moment opportun sur telle ou telle session du travail en groupes.

Etant donné que l'Assemblée générale va concentrer son attention à la réforme de la KEK nous disposerons de la présence de deux experts en droit. Leur vocation consiste à conseiller l'Assemblée dans toutes les questions d'ordre juridique.

L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour a été conçu de manière à permettre aux délégué(e)s de disposer, sur une seule page, d'une vue générale aussi complète que possible du déroulement des séquences. Cet ordre du jour n'a pas besoin d'explications. Comme le Comité de planification de l'Assemblée ne peut anticiper de quelle manière évolueront les sessions jour par jour au cours de cette Assemblée spécifique, il a préféré ne pas donner trop de précisions pour les plénières administratives pour le soir du 7 juillet et le matin du 8 juillet. Il restera ainsi de l'espace pour traiter les affaires imprévues qui surgiront.

RÉCEPTION DONNÉE PAR LA HONGRIE

Le 6 juillet, le Conseil œcuménique des Eglises de Hongrie invite les participants à l'Assemblée à une réception donnée par la Hongrie. Cette soirée a pour but de mieux faire comprendre la Hongrie et la culture hongroise à tous ceux et celles qui sont venus assister à l'Assemblée. Elle se déroulera au RaM Colosseum, dans une ambiance différente et plus festive, où nous rejoindront des représentants de haut niveau de l'Eglise et de l'Etat hongrois qui adresseront leurs

salutations aux personnes présentes. Le menu prévu pour le dîner reflètera la diversité de la cuisine hongroise. En outre, un spectacle présentant différents aspects de la culture hongroise complètera cette partie de la soirée. Après dîner, nous nous rendrons sur les rives du Danube où nous embarquerons sur le Zsófia, un superbe bateau. La croisière sera le couronnement de la soirée et nous permettra de découvrir Budapest depuis le fleuve.

C'est ainsi que les Églises de Hongrie entendent apporter leur contribution à l'Assemblée : en veillant à trouver un juste équilibre entre travail et détente.

CULTE AVEC LES CONGRÉGATIONS LOCALES À BUDAPEST

Le dimanche, 7 juillet, nous nous joindrons lors de culte au peuple de Dieu qui vit à Budapest et ses environs, acceptant l'invitation des Églises locales et partageant un léger repas avec eux.

Puisque le culte du dimanche fait partie intégrante de la vie religieuse au cours de l'Assemblée, les Églises locales tiennent à la rendre mémorable. Lors du processus de l'inscription en ligne, les délégués étaient en mesure de choisir parmi les dénominations suivantes pour partager la joie du culte du dimanche : réformistes, luthérienne, orthodoxe, pentecôtiste, baptiste et méthodiste.

Selon le souhait des délégués, des représentants des congrégations locales seront chargés de leur transport vers l'église où ils pourront rejoindre les autres membres de l'Assemblée des fidèles. Ils sont censés dire quelques mots de salutation et de prononcer un sermon, si demandé.

Après l'office religieux, les délégués peuvent se familiariser avec la vie des membres des congrégations locales de Budapest. Nos pasteurs et leurs églises sont très ouverts et il leur tarde d'accueillir les délégués des Églises européennes le dimanche 7 juillet.

12. Règlement intérieur de la 14^e Assemblée de la KEK

L'ASSEMBLÉE DE LA KEK

L'Assemblée de la KEK est l'organisme le plus représentatif de la Conférence des Églises Européennes. C'est aussi sa plus haute instance en décision et élaboration des politiques à suivre. Afin de faciliter les travaux de l'Assemblée et de donner le droit à ses délégués de délibérer et statuer sur les questions courantes, il est important de connaître et comprendre les règles qui guident ses procédures.

Ce chapitre vise à aider les délégués et participants à comprendre comment fonctionne l'Assemblée de la KEK. Nous espérons que cela vous aidera à participer pleinement aux travaux de l'Assemblée, bien que cela ne remplace pas les documents formels qui dirigent les travaux de l'Assemblée. Ces documents sont :

- La Constitution de la KEK (C) ;
- Les arrêtés d'application de la Constitution (AA) ;
- Le règlement de l'Assemblée (RA).

Ce chapitre fournit un guide pour les parties en rapport à ces documents. À certains endroits, il montre quelles parties de ces documents traitent d'un point particulier.

POURQUOI LA KEK TIENT-ELLE UNE ASSEMBLÉE ?

Selon la Constitution, la KEK tient une Assemblée au moins une fois tous les six ans. L'Assemblée examine le travail de la KEK au cours des six années précédentes et décide de ses priorités pour la prochaine période. Elle élit un nouveau Conseil (Board) qui dirigera la KEK au cours des six années suivantes. Elle aborde un thème et établit un plan financier pour la période allant jusqu'à la prochaine Assemblée ordinaire. Elle peut aussi amender la constitution, et le cas échéant, les arrêtés d'application de cette constitution.

Cette Assemblée particulière aura comme principal ordre du jour le renouvellement de la KEK issu de la décision de l'Assemblée de 2009 à Lyon lorsqu'elle a mandaté un Groupe de Travail de Révision (GTR) à « procéder à une révision de la KEK dans son ensemble, y compris un but commun ainsi qu'une vision et la créa-

tion d'objectifs stratégiques mais aussi quelles structures serviraient ces objectifs de manière optimale en accord avec les souhaits et les besoins des Églises membres. » (Citation directe de la motion sur la mise en place du GTR, 2009, Assemblée de Lyon)

QUI RENCONTREREZ-VOUS À L'ASSEMBLÉE ?

Les Églises membres de la KEK ont toutes été invitées à envoyer des **délégués** à l'Assemblée. Le nombre de délégués désignés par chaque Église membre dépend de la taille de l'Église. Tout membre du Comité Central sortant qui n'est pas délégué de son Église peut également participer. Les délégués désignés par les Églises membres et les membres du Comité Central sont appelés « **membres de l'Assemblée** ». Ils ont le droit de parole et uniquement eux ont le droit de vote (RA 3.1(a)).

La CEC aussi invite des **organisations associées et partenaires** à envoyer des **représentants** à l'Assemblée. Ces « délégués fraternels » et ainsi que d'autres **observateurs** d'Églises membres de la KEK, d'organisations associées et d'organisations partenaires n'ont pas le droit de vote. Ils pourront cependant prendre la parole en qualité de conseillers, s'ils ont été à l'origine invités par le Comité central (BL 7[6]2) et autorisés à le faire par le Modérateur de l'Assemblée.

Le **personnel de la KEK** sera également présent sans droit de parole ni de vote. Il est, cependant, parfois sollicité par le Modérateur ou le Secrétaire Général à contribuer aux discussions en séance plénière.

Un certain nombre de jeunes aident l'Assemblée en tant que **Stewards**. Il est important que l'Assemblée respecte le fait que des tâches spécifiques ont déjà été attribuées aux Stewards afin d'aider l'Assemblée à se dérouler sans heurts. Des **bénévoles** et membres du **Comité Local** seront également présents dans l'Assemblée. Outre les tâches importantes qu'ils effectuent, la présence des Stewards et bénévoles ajoute une dimension essentielle à la composition et la vie de l'Assemblée.

QUI DIRIGE L'ASSEMBLÉE ?

L'Assemblée élit son propre bureau (officers). Le Comité Central proposera des candidats parmi les membres de l'Assemblée comme **Modérateur** et deux **Modérateurs adjoints** (RA 4.8).

Le **Modérateur** préside l'Assemblée, en veillant à ce que les débats

se déroulent d'une façon équitable, que les orateurs respectent les règles du débat et observent la durée des temps de parole. Il ou elle décide également qui sont les participants qui seront appelés à prendre la parole et dans quel ordre de passage (RA 5.1). Le Modérateur peut demander à l'un des Modérateurs Adjointes de présider lors d'une séance particulière et doit le faire si il ou elle souhaite présenter une motion ou prendre part à la discussion (RA 5.3 et 5.4).

Un **Comité directeur** aide le Modérateur dans la conduite de l'Assemblée. Sa composition est établie par les Règlements de l'Assemblée.

MISE EN ROUTE

Au début de l'Assemblée, la présidence est tenue par le Président (President)/Président (Chairman) du Comité Central qui dirige l'Assemblée jusqu'à ce que les Modérateurs et Modérateurs Adjointes aient été élus. Il propose les noms des **scrutateurs** qui comptent les voix. Ceux-ci sont élus par l'Assemblée.

Toutefois et auparavant le Président doit déterminer si l'Assemblée a été dûment convoquée. A cet effet le Secrétaire Général, par l'intermédiaire de la Coordinatrice de l'Assemblée, fournit tout renseignement nécessaire et équipe tous les membres de l'Assemblée avec leurs cartes de vote.

Après l'élection des scrutateurs l'Assemblée procède au vote sur la proposition pour un Modérateur et deux Modérateurs adjoints, proposition soumise à l'Assemblée par le Comité central. Une fois élus, ceux-ci reprennent la direction de l'Assemblée. Pour s'acquitter de cette tâche ils se feront aider par **deux conseillers juridiques**. Une fois que le Modérateur a été élu, il ou elle nomme ces conseillers lesquels sont ensuite élus par l'Assemblée.

Comités de l'Assemblée :

1. Le **Comité des candidatures** est composé de **11 membres** de l'Assemblée et désigne tous les Comités de l'Assemblée à l'exception du Comité directeur. Le Comité des candidatures doit être élu le plus tôt possible après le début de l'Assemblée de manière qu'il puisse proposer les membres des divers Comités de l'Assemblée dans un délai raisonnable afin qu'ils commencent leur travail. Sa tâche principale est de présenter des propositions pour le nou-

- veau Comité Central et rapporter leurs conclusions à l'Assemblée jusqu'aux élections.
2. La liste des membres du **Comité directeur** est établie par le Règlement de l'Assemblée (RA 8.2).
 3. Le **Comité d'examen des directives** est composé de **20 membres** de l'Assemblée élus par l'Assemblée sur la proposition du Comité des candidatures. Sa tâche consiste à examiner les rapports du Comité Central et du Secrétaire Général et de faire des propositions pour les travaux futurs de la KEK.
 4. Le **Comité des Finances** se compose de **15 membres** de l'Assemblée élus par l'Assemblée sur la proposition du Comité des candidatures, ainsi que des membres du Comité du budget déjà existant de la KEK. Sa tâche consiste à examiner les finances de la KEK et de soumettre un projet de plan financier à l'Assemblée.

L'Assemblée peut mettre en place d'autres Comités. Ces derniers temps les Assemblées ont régulièrement nommé un **Comité des déclarations publiques** lequel doit rédiger et recommander à l'Assemblée des résolutions et des déclarations sur des questions particulières ainsi qu'un **Comité du message**, lequel est chargé de rédiger un message récapitulatif de l'Assemblée.

Le Comité directeur, le Comité d'examen des directives, le Comité des finances et d'autres comités que l'Assemblée décide d'établir peuvent inviter des conseillers individuels, des observateurs ou autres personnes qui sont autorisés à prendre la parole lors de l'Assemblée pendant leurs réunions et en qualité de conseillers. Ils peuvent également demander au Secrétaire Général de mettre des membres du personnel à leur disposition afin de les aider dans leur travail.

RAPPORTS ET DÉBATS

Les rapports seront présentés par le Modérateur ou un autre membre du Comité. En principe et plus particulièrement dans le cas du Comité d'examen des directives, du Comité des déclarations publiques et du Comité du message, un membre du Comité présentera un projet de son rapport qui sera discuté par l'Assemblée sans vote officiel. Le Comité prend note des observations faites lors de la discussion et juge de toute modification qui doit être apportée au rapport. À ce stade le Comité peut examiner et considérer comme utile la possibilité que des membres de l'Assemblée puissent par écrit faire part de leurs suggestions d'ajouts, de suppressions ou de changements.

Pour faire passer vos messages / amendements aux comités respectifs, vous avez la possibilité de leur envoyer un courriel à :

- Comité des candidatures :
14thassembly.nominations@gmail.com
- Comité d'examen des directives :
14thassembly.policyReference@gmail.com
- Comité des déclarations publiques :
14thassembly.publicissues@gmail.com
- Comité des finances: 14thassembly.finance@gmail.com

Lorsque la version finale d'un rapport est présentée, les membres de l'Assemblée ont la possibilité de proposer des amendements aux rapports. Ils doivent rédiger leurs amendements dans une des langues officielles de l'Assemblée. Ces amendements sont considérés comme des motions et soumis au vote après débat.

Proposer une motion

Une motion peut également être proposée par un membre de l'Assemblée pour peu que celle-ci ait trait à un sujet de l'ordre du jour. Toutes les motions et amendements aux motions doivent être soumis **par écrit** avec le **nom et l'appartenance ecclésiale** de la personne proposante. Ils doivent être **soutenus par au moins** deux autres membres de l'Assemblée.

La personne proposante d'une motion ou d'un amendement doit expliquer oralement l'objet de sa requête. N'importe qui d'autre souhaitant s'exprimer doit **présenter une carte** avec son **nom et appartenance ecclésiale** ainsi qu'une indication sur le sujet à soulever. À la fin du débat, la personne qui a proposé la motion ou l'amendement, a le droit de prendre la parole à nouveau. Si la proposition vise à modifier un rapport ou s'il y a une proposition d'amendement à une motion, la pratique usuelle pour le Modérateur est de demander au représentant du Comité dont le rapport est en cours de modification ou au rédacteur de la proposition de modification, de prendre la parole immédiatement avant l'auteur de la proposition.

Le Droit de parole, la Motion de clôture

Le Modérateur peut annoncer une durée déterminée de temps de parole, dans lequel cas l'annonce concernant que le délai imparti arrive à expiration doit être annoncé une minute à l'avance.

À tout moment sauf quand quelqu'un a déjà la parole, un membre de l'Assemblée peut demander à ce que le débat sur une motion ou un amendement soit clos. Un membre de l'Assemblée qui demande la parole pour demander la clôture doit lever les deux mains comme s'il demandait une motion d'ordre. Le Modérateur décide alors du moment de soumettre cette demande de motion au vote, par exemple, le Modérateur peut considérer qu'il n'y a pas encore eu suffisamment de débat et dire que la motion sera soumise au vote après qu'un certain nombre d'autres orateurs auront pris la parole. La motion de clôture est soumise au vote sans discussion. Si elle est soutenue par deux tiers des membres de l'Assemblée, la motion à l'ordre du jour en débat est immédiatement votée sans discussion.

POINTS D'ORDRE ET PROCÉDURE

Si un membre de l'Assemblée considère que le Règlement n'est pas respecté, il ou elle peut soulever une motion d'ordre. Le Modérateur tranche sur la question de savoir s'il est respecté ou non. Si la décision du Modérateur est remise en question, l'Assemblée vote sur la question de savoir si le Règlement a été respecté ou pas.

Un membre de l'Assemblée peut également soulever une motion de procédure et demander au Modérateur de clarifier la question en discussion.

Dans chacun de ces cas, le membre de l'Assemblée qui demande la parole doit lever les deux mains pour montrer qu'il ou elle soulève un tel point.

VOTE

Aux membres de l'Assemblée (délégués et Comité Central) sont remis — lors de l'inscription — trois lots de « matériel de vote » :

- 1.) **Trois cartes de vote de couleur et personnalisées**
- 2.) **Des bulletins de vote pour scrutin secret** (sur lesquels seront imprimés des numéros consécutifs, afin que chaque délégué utilise seulement le bulletin uniquement fait pour ce vote particulier)
- 3.) **Des bulletins de vote pour les élections.** (Pour les décisions sur les candidats individuels, les délégués auront à écrire leurs noms et choisiront d'y ajouter leur croix ou non. Les candidats élus sont ceux qui obtiennent une majorité simple des suffrages exprimés).

Les cartes de vote personnalisées données aux membres de l'Assemblée sont comme suit : une pour voter en faveur d'une motion (verte), une pour voter contre (rouge) et une pour l'abstention (blanche). Lorsqu'un vote doit prendre place, le Modérateur demande aux membres de l'Assemblée de lever la carte appropriée. Les scrutateurs compteront les voix.

Il n'y a aucune obligation pour les voix d'être comptées si le résultat est évident, sauf si une motion doit être portée par une majorité particulière. Dans ce cas, le décompte des voix devra être écrit de manière à enregistrer que l'élection s'est déroulée dans la légalité.

Scrutin secret

Au moins trois membres ou plus de l'Assemblée peuvent demander un scrutin secret et une telle requête ne peut être refusée. Le Règlement de l'Assemblée prévoit, toutefois, que lors d'élections, une des procédures doit avoir lieu en un vote public (voir ci-dessous rubrique Élections).

Contestation du résultat d'un vote

Une fois que le Modérateur a annoncé le résultat du vote, un membre de l'Assemblée peut le remettre en cause. Tout membre de l'Assemblée demandant la parole pour contester le résultat d'un vote doit lever les deux mains comme s'il soulevait une motion d'ordre. Dès lors, l'Assemblée vote sur la question de savoir si le scrutin doit être répété et, si tel est le cas, le vote est effectué à nouveau.

Élections

Le Comité des candidatures apporte une liste de propositions à l'Assemblée pour chaque élection. La liste contient autant de noms que le sont les éligibles. À côté de chaque nom est notée la confession et la région d'Europe, d'où vient le candidat, et dans le cas où le candidat est dirigeant d'une Église, ministre de paroisse ou laïc, un homme, une femme ou un jeune. Il s'agit ici d'aider l'Assemblée à décider s'il existe, dans la mesure du possible, une représentation équilibrée.

Proposer des candidats alternatifs

Au moins dix membres de l'Assemblée peuvent proposer des candidats de substitution. Cela doit être fait dans les 24 heures suivant la présentation par le Comité des candidatures de la liste des candidats

pour le Comité Central. Dans le cas des autres comités le délai est de deux heures.

Les candidats de substitution doivent avoir la même confession et provenir de la même région d'Europe que le candidat à remplacer.

Les membres de l'Assemblée se prononcent en un vote public (RA 7.8) sur chaque candidat alternatif devant remplacer le candidat sur la liste. Une fois que la liste aura été finalisée, les membres de l'Assemblée votent à bulletin secret pour la liste dans son ensemble. Si plus de la moitié des voix sont affirmatives, toutes les personnes sur la liste sont élues.

Voter pour des candidats individuels

Si la liste dans son ensemble n'obtient pas la moitié des suffrages exprimés, un autre scrutin secret est organisé dans lequel les membres de l'Assemblée placent une croix simplement contre le nom de chaque candidat qu'ils soutiennent. Les candidats qui obtiennent plus de la moitié des suffrages exprimés sont élus.

Le Comité des candidatures doit ensuite apporter une nouvelle liste de candidats avec des noms différents pour remplacer ceux qui ne sont pas élus. La même procédure est suivie que celle pour la liste d'origine, et ce processus est répété jusqu'à ce que le Comité soit complet.

1 Pour la liste des régions et des Eglises respectives veuillez vous référer à l'annexe.

13. Le renouveau de la KEK – ou comment organiser une assemblée constitutionnelle

Mesdames et messieurs les délégués,

Une très lourde tâche vous attend. C'est l'avenir de la Conférence des Églises européennes qui est en jeu – pas moins.

- En 2009, les Églises membres ont autorisé un processus de révision qui devrait déboucher sur un renouvellement complet des structures de la KEK.

Elles veulent donner à cette organisation les moyens et les pouvoirs de poursuivre, dans une ère nouvelle, le travail précieux et incomparable qu'elle a fait pendant un bon demi-siècle au nom des Églises anglicane, orthodoxes et protestantes d'Europe.

- Un tel renouveau n'est pas une petite affaire. Aussi les procédures ne peuvent-elles pas être simples.

Le Groupe de travail sur la Révision (GTR) a déjà beaucoup travaillé. Mais ce qu'il a fait ne saurait remplacer les délibérations et décisions de la plus haute instance de la KEK: l'Assemblée générale, qui est la réunion législative des Églises membres, lesquelles sont représentées ici par vous, les délégués.

C'est à vous, l'Assemblée, qu'il appartient maintenant d'assumer la pleine responsabilité du renouveau. On vous en devra une grande reconnaissance lorsque les changements appliqués porteront des fruits.

- Pour vous aider à comprendre comment va se dérouler cette entreprise à la fois essentielle et complexe, les paragraphes ci-après ont pour objet d'exposer les problèmes juridiques clefs de l'Assemblée.

Si, après avoir lu ce document, il vous apparaît que quelque chose encore n'est pas clair (ce qui sera probablement le cas), n'hésitez

pas à prendre contact avec les Conseillers juridiques, à n'importe quel moment, pour nous faire part de vos incertitudes à propos des procédures et des implications des propositions discutées.

1.) S'AGIT-IL D'UNE ASSEMBLÉE «ORDINAIRE» OU «EXTRAORDINAIRE» – ET QU'EST-CE QUE CELA SIGNIFIE?

Dans le Rapport d'Uppsala, le GTR a proposé de tenir une assemblée extraordinaire. Celle-ci aurait été chargée de traiter uniquement de la nouvelle constitution et non pas d'expédier les affaires courantes comme le fait une assemblée ordinaire. Cela aurait été une «assemblée à thème unique»: il se serait simplement agi de préparer la voie à la transition en attendant la prochaine assemblée ordinaire.

Cependant, le Comité central est parvenu à la conclusion que cela n'était pas faisable et a décidé de convoquer une assemblée ordinaire. Cela se traduit par un certain nombre de conséquences notables du point de vue de la procédure.

- La conséquence la plus importante en est qu'il y aura des élections!

S'il s'était agi d'une assemblée extraordinaire, le Comité central actuel aurait pu rester en place jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire. C'est probablement ce que certains d'entre vous ont pu penser. Mais, dans une assemblée ordinaire, les instances dirigeantes de la KEK, et en particulier le Comité central, doivent être élues.

- L'élection du Comité central devra se dérouler conformément aux dispositions de la constitution actuelle.

Aussi longtemps que la 14^e Assemblée est réunie et poursuit ses délibérations, c'est la constitution actuelle qui est en vigueur, même après que l'Assemblée aura décidé de voter en faveur du renouveau. Toutes les procédures, y compris les élections, se déroulent conformément aux dispositions de l'«ancienne» constitution. Dans ce sens, l'Assemblée n'élira pas encore un «Conseil de direction» mais un «Comité central». Le premier Conseil de direction suite à l'adoption éventuelle d'une nouvelle constitution pourrait être élu à la prochaine assemblée ordinaire.

Enfin, le fait qu'il s'agira d'une «assemblée ordinaire» implique nécessairement des dispositions transitoires pour faire en sorte que le renouveau de la KEK puisse se réaliser rapidement et se terminer sans heurts. La Question 5 ci-après explique ce que sont et font ces dispositions.

2.) COMMENT LA RÉVISION DE LA CONSTITUTION VA-T-ELLE SE RÉALISER EN PRATIQUE?

Il y aura **trois** «lectures» de la nouvelle constitution. Une lecture consiste en une série de discussions de l'Assemblée sur le thème. Dans ce cas particulier, ces lectures se présenteront sous trois formes différentes.

- Il y aura d'abord des «groupes de travail». Après une brève introduction, en plénière, de la section du projet de texte soumise à discussion, vous aurez l'occasion d'examiner très en détail cette section en petits groupes. À ce stade, il s'agit de discussions en profondeur – non pas seulement du texte mais aussi du contexte. Les textes juridiques à la fois reflètent et créent toujours la réalité. La constitution de la KEK est en rapport avec la foi, la vie et le travail de ses Églises membres. Elle reflète la manière dont elles conçoivent leur communauté et elle détermine la manière dont elles donnent forme à leur coopération et à leur témoignage commun. Lors de cette première lecture, vous allez étudier la vision de la KEK que la constitution exprime et en discuter. Ensuite, des auditeurs spéciaux feront une synthèse des discussions de leur groupe et en informeront l'Assemblée. Ils présenteront également les conclusions de cette discussion au Comité d'examen des directives.
- La seconde lecture sera ce que l'on appelle communément un «débat législatif en plénière». Le président soumettra à la discussion de l'Assemblée l'ensemble de la constitution, article par article. Chaque article fera l'objet d'une discussion, ainsi que les éventuels amendements à cet article. Puis on passera au vote.
- La troisième lecture est une version abrégée de la précédente. Ce sera la dernière occasion de discuter de la constitution dans son ensemble. Ne seront admis que les amendements qui visent à corriger des incohérences qui auraient pu être introduites au cours de la seconde lecture. Prenons un exemple: Au cours de la

seconde phase, l'Article 7 est adopté, qui accorde à l'Assemblée générale le droit d'élire les membres de la Présidence. Dans un amendement à l'Article 8, ce même droit est attribué au Conseil de direction. Il s'agit là d'une contradiction, qui ne saurait demeurer. Pour la corriger, il faudra voter entre les deux options. Il est à espérer que de telles erreurs inconciliables ne se produiront pas suite à la seconde lecture, mais ce n'est pas à exclure. Et puis, il se peut aussi que quelqu'un veuille expliquer pourquoi il approuve ou n'approuve pas le projet de constitution tel que résultant de la seconde lecture. À la fin de la troisième lecture, qu'on espère brève, la totalité de la constitution est soumise au vote; elle est alors soit adoptée, soit rejetée.

Vous voyez tout le travail qu'implique le renouveau de la KEK. Après de longs débats à Lyon, lors de l'Assemblée de 2009, au bout de quatre années de consultations, de délibérations et de rédaction, suivies par de nouvelles consultations, délibérations et rédaction au sein du Groupe de travail sur la Révision, la majeure partie de cette Assemblée de 2013 à Budapest sera consacrée à trouver la meilleure forme possible à donner à la KEK.

3.) QU'EST-CE QU'UN AMENDEMENT, ET COMMENT LE DÉPOSE-T-ON?

Du fait que ce sont les Églises membres elles-mêmes qui, par décision de l'Assemblée de 2009, ont chargé le Groupe de travail sur la Révision de se lancer dans cette entreprise, il est probable que l'Assemblée générale de 2013 votera en faveur du renouveau de la KEK et de ses structures. Dans une très large mesure, les Églises membres reconnaissent qu'il convient d'apporter des aménagements à cette construction qu'est la KEK. C'est pourquoi le rapport d'Upsal du GTR vous présente un projet complet de constitution.

- Le texte du GTR a déjà l'apparence d'une constitution mais, à ce stade, ce n'est qu'une suggestion. Pour que cette proposition devienne une constitution, elle doit être adoptée par l'Assemblée à la majorité des deux-tiers.

Toute l'idée d'avoir trois lectures de la nouvelle constitution avant le vote final est de donner aux délégués la possibilité de prendre une décision informée, en comprenant pleinement toutes les implications de chacune des dispositions de ce projet de constitution.

Lors des délibérations de l'Assemblée, il se peut fort bien que des délégués ou même certaines délégations éprouvent le besoin de demander des modifications du texte avant d'accepter de voter en faveur de la nouvelle constitution. Pour ce faire, il faut déposer un amendement.

- Un amendement est une demande formelle de modifier le texte proposé. Un amendement vise à modifier le libellé proposé, demandant que l'on ajoute, supprime ou remplace tout ou partie d'une ou plusieurs dispositions.

Les demandes de modification de la constitution doivent être soumises par écrit par trois personnes: un auteur et deux autres qui appuient l'amendement.

Cela dit, il est aussi possible d'amender un amendement.

- Cela a l'air compliqué mais, en fait, c'est très simple. Prenons un exemple.

Le GTR propose que soit conservée l'appellation «Conférence des Églises européennes». Un amendement propose que l'on adopte plutôt l'appellation: «Conférence des Églises d'Europe». Il se pourrait alors qu'un amendement reprenne le précédent mais en ajoutant «chrétiennes», de sorte que l'on aurait alors «Conférences des Églises chrétiennes d'Europe».

- Pour ce qui est de la procédure de vote, il faudra d'abord voter sur l'amendement à l'amendement.

Dans notre exemple, soit l'adjectif «chrétiennes» est intégré dans la proposition visant à modifier le nom de l'organisation, soit il ne l'est pas. Ce n'est qu'ensuite que l'amendement, amendé ou pas, sera soumis au vote. Il est donc tout à fait possible que l'Assemblée décide d'accepter l'amendement à l'amendement et vote en faveur de «Conférences des Églises chrétiennes d'Europe» mais refuse ensuite la modification du nom pour en rester à «Conférence des Églises européennes».

On pourrait évidemment se demander pourquoi accepter de modifier l'amendement avant de le rejeter. La réponse est simple: Les délégués ne peuvent pas prévoir quel sera le résultat du vote final;

aussi vont-ils à tout le moins veiller à ce que l'amendement sur lequel ils vont être appelés à voter se présente de la meilleure façon possible!

4.) POURQUOI DES AMENDEMENTS SONT-ILS DIFFUSÉS AVANT MÊME L'OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE?

Si des Églises ont déjà commencé à discuter d'éventuels amendements avant même Budapest, il y a plusieurs raisons. Du point de vue procédural et juridique, en voici les principales:

- Imaginez qu'un grand nombre de délégués déposent des amendements sur des points dont ils considèrent que le GTR ne les a pas correctement traités. Puis d'autres délégués, qui approuvent cette critique mais ne sont pas d'accord sur la solution, commencent à déposer des amendements sur ces amendements. Il pourrait en résulter des votes innombrables et fastidieux.
- Imaginez que toutes les propositions d'amendements soient rédigées à Budapest, en quelques minutes, à l'occasion des pauses de la plénière, avec plusieurs personnes qui feraient des suggestions sur les libellés. Certes, il pourrait s'y trouver de bonnes idées mais celles-ci risqueraient de pécher par un manque de clarté et de précision juridiques.
- Imaginez que des propositions d'amendements soient faites sur une partie de la constitution sans tenir compte de la logique interne du document dans son ensemble. On pourrait se retrouver avec des dispositions bonnes en soi mais qui se contrediraient entre elles, ce qui donnerait une constitution globalement incohérente.

Pour éviter ces écueils manifestes, des Églises qui entretiennent déjà de bonnes relations de travail ont décidé de se consulter et de coopérer sur un certain nombre d'amendements éventuels. Elles ont pris plusieurs décisions de principe:

- La proposition du GTR devait constituer la base de leurs discussions. Les amendements envisagés devaient conserver l'esprit de cette proposition. Ils devaient viser à clarifier le texte ou à en corriger des détails et non pas tenter de remettre en cause les idées fondamentales du Rapport d'Upsal du GTR et du projet de constitution.

- Il s'agissait de rendre plus explicite le fondement théologique et de donner une forme plus précise aux futures structures afin que les Églises membres comprennent mieux ce que sera la KEK pour laquelle elles seront appelées à voter.
- Ne devaient être pris en considération que les amendements jugés nécessaires pour que les Églises soient en mesure d'accepter la nouvelle constitution.
- Des experts juridiques devaient procéder à une étude d'impact de toutes les suggestions pour éviter qu'un quelconque amendement ne soit en contradiction avec d'autres dispositions de la constitution ou avec le droit civil.
- Ne devaient être soumis à la discussion que les amendements satisfaisant aux critères ci-dessus, explicitement soutenus par un certain nombre d'Églises et ayant reçu un nihil obstat des autres.
- Un autre critère était que les Églises devaient essayer d'envisager l'avis des Églises qui n'auraient pas été consultées et de tenter de tenir compte de leur point de vue.

On a ainsi abouti à un document qui reprend un certain nombre d'amendements au projet du GTR:

- En les déposant, les Églises qui les soutiennent espèrent apporter une contribution de qualité aux discussions dans les groupes de travail et en plénière.
 - En les communiquant par avance au Secrétariat général, leurs auteurs espèrent alimenter un débat ouvert, transparent et équitable.
 - Ainsi, la décision de rédiger et diffuser des amendements avant l'Assemblée devrait renforcer la cohérence des discussions sur le Rapport du GTR et permettre que le renouveau soit plus largement accepté.

5.) POURQUOI EST-IL NÉCESSAIRE D'AVOIR DES DISPOSITIONS TRANSITOIRES COMPLIQUÉES?

Ainsi que cela a été précisé ci-dessus, il s'agit d'une assemblée ordinaire. La prochaine assemblée ordinaire se tiendra probablement en

2018. Pour mettre en œuvre les changements dans ce délai de cinq ans entre les deux assemblées, les instances dirigeantes ont besoin à la fois d'une feuille de route et des pouvoirs nécessaires pour traduire en pratique le renouveau.

- Si elle est adoptée, la nouvelle constitution entrera en vigueur le lendemain de la clôture de l'Assemblée. Mais tout ce qu'elle contient ne pourra être mis en pratique le même jour.

Prenons un exemple: Si l'Assemblée décidait de transférer le siège de la KEK à Bruxelles, cela impliquerait un énorme travail juridique. Établir la KEK en Belgique et la dissoudre en Suisse ne se fait pas du jour au lendemain. Il y faudrait des mois, sinon même des années. C'est pourquoi le Conseil d'administration a besoin d'un mandat pour prendre toutes les mesures nécessaires.

- D'autres changements peuvent entrer en vigueur presque immédiatement.

Prenons un autre exemple: Il n'est pas difficile de remplacer l'appellation «Comité central» par «Conseil de direction». Dans le même sens, les «organisations associées» actuelles n'ont pas besoin de demander à être reconnues comme «organisations en partenariat» si elles sont disposées à poursuivre leurs relations avec la KEK. Dans ces cas, un simple changement peut être inclus dans la transition légale.

Le libellé proposé pour le nouvel article 19 couvre ces différents problèmes et leurs implications juridiques respectives. Il aide à concrétiser le renouveau dans les meilleurs délais, mais pas à pas, en fonction du sujet en cause.

6.) QUE FAIRE SI J'AI DES QUESTIONS À PROPOS DE LA CONSTITUTION OU DE LA PROCÉDURE POUR EN DÉBATTRE?

N'hésitez pas à prendre contact avec les membres du Groupe de travail de Révision, lesquels sont disposés à répondre à vos questions sur leurs propositions. Dans le même sens, les auteurs des amendements sont prêts à exposer leurs raisons.

Comme indiqué dans l'introduction, vous pouvez toujours consulter les conseillers juridiques, qui seront heureux de vous aider dans toutes les questions juridiques et procédurales.

14. Badges, catégories et droits des participant(e)s

Capacité	Instance d'envoi/qualité	Participation	Droit de vote Eligible dans les comités	Droit de parler en plénière	Droit de parler sur invitation de la présidence	Couleur du badge
Délégué	Eglise membre de la KEK	Pleine participation	✓	✓		Rouge
Représentant/e	Organisation associé	Plénières Groupe du travail* Culte Agora Réception		✓		Bleu
Observateur/ observatrice	Organisation ou Eglise membre	Plénières Groupe du travail* Culte Agora Réception			✓	Blanc, étiquette rouge
Conseiller / conseillère	Invité/é par la KEK	Plénières Groupe du travail* Culte Agora Réception			✓	Blanc, étiquette bleu
Orateur / oratrice	Invité/é par la KEK	Lieu de l'invitation			✓	Blanc, étiquette pourpre
Invité/e	Invité/é par la KEK	Plénières Culte Agora Réception			✓	Blanc, étiquette pourpre
Presse	Journaliste, Responsables des relations avec les médias	Plénières, Culte, Réception				Blanc, étiquette noire
Personnel	Organisation de l'Assemblée	Là ou nécessaire				Blanc, étiquette jaune
Personnel coopté/e	Organisation de l'Assemblée	Là ou nécessaire				Blanc, étiquette jaune
Stewards	Organisation de l'Assemblée	Là ou nécessaire				Blanc, étiquette verte
Comité local	Eglises locales	Là ou nécessaire				Blanc, étiquette orange
Bénévoles	Eglises locales	Là ou nécessaire				Blanc, étiquette orange
Visiteur / visiteuse	Accompagnant/e	Plénières Culte Agora Réception				Blanc, étiquette rose

* Dans les groupes de travail, tous les participants ont le droit de parler



15. Notre vie spirituelle à l'Assemblée

En planifiant les célébrations culturelles pour notre Assemblée nous avons voulu tenir compte de deux choses:

- Des trésors d'expérience chrétienne dans le domaine de la vie culturelle dont nous bénéficions au sein de la KEK
- De la nécessité de porter par la prière les affaires sur lesquelles l'Assemblée aura à se prononcer.

Si bien que nous allons commencer chaque journée ensemble par une *Prière du matin*, un service de prières tirées de l'une des différentes traditions de l'Eglise – orthodoxe, anglicane, protestante et arménienne. Ensuite, nous nous placerons ensemble sous le regard de l'Ecriture sainte par notre *Etude biblique* du jour, en lien avec le thème de l'Assemblée, inspiré par Actes 22, 14-16, qui concerne la mission et le sens de l'urgence avec lequel l'Eglise fait face aux défis d'une Europe en pleine mutation.

Pour ouvrir notre Assemblée nous allons célébrer un *Culte de rassemblement*, appelé ainsi parce qu'il manifestera le fait que nous nous rassemblons certes en tant que chrétiens provenant de pays et de traditions diverses, mais que nous sommes unis dans le service du même Seigneur Jésus Christ. Le *dimanche*, nous aurons l'occasion de participer au culte de l'une des nombreuses paroisses chrétiennes de Budapest et de bénéficier de leur hospitalité. Et nous clôturerons notre Assemblée par un *Service d'envoi*, dans lequel nous allons demander à Dieu de bénir le nouveau Comité central et nous-mêmes, au moment où nous nous préparons à rapporter quelque chose de ce que nous venons de vivre à nos Eglises et à notre entourage. En d'autres termes, l'Assemblée n'est pas une fin en elle-même. Nous la voyons plutôt au service de l'Evangile et de ses Eglises membres qui nous ont envoyés et vers lesquelles nous sommes renvoyés.

Chaque jour, les affaires à délibérer seront ponctuées par la prière – le matin, à midi et le soir, pour terminer les travaux de la journée. Ces brefs moments de prière comporteront des moments de silence, éventuellement un chant, et de brèves prières, exprimant notre conscience d'être entourés par la présence de Dieu. De cette manière nous exprimerons notre désir de sanctifier l'œuvre que nous avons entreprise.

Comme à toutes les rencontres des Eglises de la KEK nous allons prier dans différentes langues et apprendre de nouveaux cantiques de louange. Nous espérons que notre vie cultuelle et spirituelle sera une source de renouveau pour nous tous dans notre désir de suivre Jésus, tout comme pour la coopération et la mission d'avenir de la Conférence d'Eglises européennes.

Chanoine Robert Jones, au nom du Comité des cultes de l'Assemblée

16. L'objectif est de faire entendre toutes les voix : Communications à la 14^e Assemblée

Sur le thème “Et maintenant que tardes-tu?” nous faisons en sorte que la communication avant et pendant l'Assemblée générale à Budapest soit transparente et nous l'espérons rapide. Il nous faut chercher les moyens d'accroître la participation des délégués, des Églises membres et bien sûr des médias.

L'objectif est que beaucoup de voix différentes puissent avoir la possibilité d'être entendues, en parallèle avec les éléments formels des sessions de travail. Communiquer sur les activités de l'Église est une chose au-dessus et au-delà de l'ordinaire et doit être conduit avec beaucoup de respect pour l'Évangile, mais cela ne doit pas nous empêcher d'utiliser des termes et stratégies du monde des affaires. Ils sont des moyens afin d'atteindre notre objectif.

Le site Web www.ceceurope.org est le point de centralisation et est considéré comme l'archive numérique qui rassemble tous les documents. L'accent est mis sur la publication des documents officiels et des décisions aussi rapidement que possible pour accroître la participation de ceux qui ne sont pas présents à l'Assemblée. La page d'accueil sera actualisée tous les jours au cours de l'Assemblée générale, décrivant ce qui se passe à l'Assemblée avec des liens vers les documents de la journée qui sont officiels. Le site reliera aux activités dans les médias sociaux avec un blog quotidien écrit en trois ou quatre langues et des tweets quotidiens sur les délibérations avec le hashtag #cecfuture.

Nous avons créé un groupe Facebook pour l'Assemblée (CEC Assembly) qui est ouvert à tous. Chaque jour, durant l'Assemblée générale, tous les articles publiés seront liés, et il y aura des liens vers la TV Internet, des tweets et des photos. N'importe qui peut écrire et soumettre des photos, envoyer un message d'accueil d'une Église membre, etc. ... Nous vous invitons à partager vos pensées!

Si nos ressources le permettent, nous offrirons une diffusion TV sur Internet des délibérations et présenterons de courts résumés des

points importants. Les délibérations seront filmées, retransmises en direct et publiées par la suite (dans les 24 heures).

Un bulletin d'information quotidien aux délégués et aux médias fournira de brefs comptes rendus de tout ce qui est au programme, de courtes rétrospectives de ce qui s'est passé la veille et mettant en vedette trois voix différentes pour donner un aperçu de leurs propres points de vue. Le bulletin d'information paraîtra en anglais, allemand, français et hongrois.

En dehors de la salle des séances plénières, il y aura une exposition avec plusieurs éléments: il y aura un coin spécifique pour les différents sujets qui concernent la CEC et ses Églises membres ainsi qu'un coin spécial pour les jeunes. Un mur du futur (mur de prière) sera également créé où les gens pourront communiquer leurs pensées, des prières et/ou des souhaits mais aussi des préoccupations.

Il y a un Centre de presse pour les médias et des conférences de presse quotidiennes. Le Centre de presse est ouvert de 07:30 à 22:30 chaque jour du 3 au 7 juillet, le 8 juillet de 07:30 à 15:00.

Notre espoir est, avant et pendant l'Assemblée générale, d'établir des communications qui se caractérisent par la foi en l'avenir ainsi que les espoirs qui font partie du travail œcuménique qui se fait en Europe. Ces communications servent de support adéquat pour la gestion de l'Assemblée générale et créent les conditions d'un dialogue entre les Églises membres avant et pendant l'événement.

Nous serons heureux d'accueillir vos pensées et vos contributions !

Marianne Ejdersten,

COORDINATRICE COMMUNICATION DE LA 14^E ASSEMBLÉE DE LA CEC

Courriel : marianne.ejdersten@svenskakyrkan.se

Mobile : + 46 70 348 41 59

17. Éco-gestion à la 14^e Assemblée

L'éco-gestion de la 14^e Assemblée s'appuiera sur les efforts déployés lors de la 13^e Assemblée pour s'assurer que les principes écologiques sont pris en compte dans la gestion de divers aspects de la vie de l'Assemblée. Un plan de gestion environnementale a été mis en place au début de cette année et couvre 4 grands thèmes :

COMPENSATION DES IMPACTS NÉGATIFS DU VOYAGE

En vue de la mise en œuvre de politique de la KEK sur la compensation carbone liée aux voyages d'arrivée et de retour des réunions, les contributions financières pour soutenir un projet confessionnel visant à gérer et à contrebalancer l'impact négatif des émissions de CO₂ seront encouragées. Tout comme à Lyon et à cette fin, un compte spécial sera mis en ouvert. En outre, il y aura deux boîtes de collection situées à proximité de la salle de conférences dans le RaM (Palais des Congrès) et dans l'espace de la KEK dans l'Agora. Les délégués et les participants qui ne sont pas en mesure de déposer leurs dons sur ce compte spécial auront la possibilité de mettre leurs contributions dans ces boîtes. Les dons récoltés pour ce fond seront attribués à un projet basé en Hongrie qui sera annoncé en séance plénière au cours de l'Assemblée.

ÉCO-GESTION VIS-À-VIS DES FOURNISSEURS DE L'ASSEMBLÉE

Les deux principaux fournisseurs de l'Assemblée, le traiteur RaMpArt et le groupe hôtelier Danubius ont tous les deux des politiques de fonctionnement écologique en ce qui concerne la protection de l'environnement. Le complexe du RaM minimise la quantité d'émissions de carbone en ayant un toit qui est couvert par de l'herbe et des buissons. La société de restauration utilise uniquement des détergents et d'autres produits biologiques. Elle participe à la gestion rationnelle des déchets par le triage des déchets, le recyclage et également le compostage.

Le groupe hôtelier Danubius a concentré sa politique de gestion environnementale sur de la gestion des déchets et de l'énergie. Ils encouragent leurs clients à contribuer activement à la protection de l'environnement en ayant une utilisation responsable de l'eau et de l'énergie, l'utilisation des serviettes et du linge de lit ainsi que d'une mise au rebut responsable des matières recyclables comme le papier et le plastique.

À ce jour, les discussions sont en cours avec les deux fournisseurs pour les inciter à s'assurer que la nourriture servie au cours de l'Assemblée provienne de fournisseurs locaux et d'entreprises engagées dans le commerce équitable. Nous étudions également la possibilité d'un menu entièrement végétarien servi lors d'un déjeuner ou d'un dîner au cours de l'Assemblée. L'eau distribuée par les fontaines d'eau potable dans le complexe de la conférence provient de sources hongroises.

UTILISATION RESPONSABLE DU PAPIER

La plupart des documents de l'Assemblée ont été imprimés à Budapest sur du papier recyclé. Des efforts seront faits afin d'utiliser seulement du papier recyclé tout au long de l'Assemblée. Dans le même temps, les délégués auront la possibilité d'éviter l'utilisation de copies sur papier des documents en leur permettant d'accéder aux documents de l'Assemblée par un serveur central qui sera géré par les équipes de l'IT et de la documentation.

D'autres secteurs comme *les transports* sont en observation dans le cadre d'une gestion environnementale. Il s'agit de travaux en cours et l'Assemblée sera informée en réunion plénière ou par le biais du bulletin quotidien concernant les autres efforts déployés pour organiser l'Assemblée d'une manière écologiquement responsable. Pour toutes questions ou suggestions, merci de prendre contact avec Peter Pavlovic, qui est chargé de surveiller la mise en œuvre de notre plan d'éco-gestion à ppt@cec-kek.be.

18. Informations générales

FORMALITÉS D'ENREGISTREMENT

L'enregistrement à la 14^{ème} Assemblée aura lieu au RaM Colosseum les 3 et 4 juillet, de 8h30 à 18h30. Les délégués et les participants à l'Assemblée sont priés de s'enregistrer dès leur arrivée afin de recevoir leur badge et le sac de l'Assemblée. Les personnes arrivant le 5 juillet pourront s'enregistrer au Bureau d'information.

La zone d'enregistrement est située à gauche en entrant dans le Colosseum, près du bureau de la sécurité. Les membres du personnel de la KEK responsables de l'enregistrement sont : Henriette Brachet et Charlotte Vander Borgh. L'enregistrement des journalistes aura lieu du 3 au 7 juillet au Bureau d'information, près du Bureau d'enregistrement.

REPAS

Tous les déjeuners et les diners, à l'exception du déjeuner du dimanche 7 juillet et du déjeuner du lundi 8 juillet seront servis au RaM Colosseum. Trois zones de restauration sont prévues : un restaurant, qui comprend une terrasse, et les salles polyvalentes 2 and 3. Veuillez consulter le plan par étages figurant dans ce Manuel pour en trouver l'emplacement exact. Par ailleurs, des flèches et des panneaux dans le Colosseum permettront aux délégués et aux participants de s'orienter dans le bâtiment. Le dimanche 7 juillet, le déjeuner sera organisé dans les paroisses locales et, le 8 juillet, il sera servi à l'Hôtel Helia. Les délégués n'ayant pas l'intention de se rendre dans l'une ou l'autre des Eglises locales qui accueilleront les délégués à l'Assemblée devront s'organiser pour déjeuner de leur côté.

Les emplacements pour les pauses-café ont été choisis de façon à faciliter les déplacements des délégués. Les pauses-café qui tomberont soit avant des réunions des groupes de travail, soit au milieu de ces réunions auront lieu à l'Hôtel Helia, tandis que celles ayant lieu soit avant des séances plénières, soit au milieu de ces séances sont prévues au restaurant ou dans l'atrium du RaM Colosseum.

L'horaire des repas et des pauses-café est le suivant :

Pause-café du matin : 10h30 – 11h00

Déjeuner : 12h45 – 14h15

Pause-café de l'après-midi : 17h00 – 17h30

Dîner : 19h30 – 21h00

Juillet étant le mois le plus chaud de l'été à Budapest, nous encourageons les participants à l'Assemblée à boire beaucoup d'eau. Des réservoirs d'eau sont disponibles à divers emplacements dans le Colosseum: à l'extérieur de la salle des plénières, dans l'atrium, les bureaux de l'Assemblée et les salles polyvalentes. Le Comité local nous a informés que l'eau du robinet dans les hôtels et sur tous les sites de l'Assemblée était potable.

LOGEMENT ET TRANSPORTS

Les délégués et les participants à l'Assemblée seront logés dans l'un de ces trois hôtels :

- le Helia Conference Hotel
- le Danubius Health Spa Resort Margitsziget
- le Danubius Grand Hotel Margitsziget

Les réunions des groupes de travail, certaines pauses-café ainsi que le déjeuner et le culte d'Envoi du 8 juillet auront lieu au Helia Conference Hotel. Il est situé à proximité du RaM Colosseum, à cinq minutes de marche.

Pour ceux et celles qui logeront au Danubius Health Spa Resort et au Danubius Grand Hotel, un service de navette est prévu pour aller au RaM Colosseum et en revenir. Il faut environ une demi-heure pour se rendre à pied au RaM ou à l'Hôtel Helia. Vous pouvez obtenir des renseignements sur la direction à prendre auprès de votre hôtel ou au Bureau d'information du RaM.

Un service de navette sera assuré entre l'aéroport et les hôtels pour les participants à l'Assemblée arrivant le 3 juillet ; ils seront ensuite conduits au RaM où ils pourront déjeuner et s'enregistrer. Les personnes arrivant à midi ce jour-là seront amenées directement au RaM Colosseum où elles pourront s'enregistrer, y prendre leur déjeuner avant d'être accompagnées au lieu où se déroulera le Service de Rassemblement.

Le transfert depuis l'aéroport est également prévu pour les personnes arrivant avant le 3 juillet dans la mesure où elles ont indiqué leur heure d'arrivée dans le formulaire d'enregistrement.

Si vous devez vous rendre au RaM Colosseum par vos propres moyens, vous pouvez soit emprunter les transports publics, soit prendre un taxi, ce qui vous coûtera environ 22 €. Pour ceux et celles qui décideront d'emprunter les transports publics, veuillez noter ce qui suit :

Depuis l'aéroport, prenez le bus 200E jusqu'au terminus, puis changez pour prendre le métro (ligne 3). Descendez à la station dénommée Dózsa György út et suivez la rue Dózsa György jusqu'au croisement avec la Kárpát utca. Tournez à gauche et vous arriverez en trois minutes au RaM Colosseum. Un autre itinéraire consiste à prendre le trolleybus 75 depuis la station de métro et à descendre à l'arrêt Kárpát utca. En descendant du bus, vous verrez sur votre gauche le RaM Colosseum.

Depuis la gare de l'Est : Allez prendre le métro à la station Déli pályaudvar jusqu'à Blaha, puis prenez le tram numéro 4 ou 6 dans la direction de Széll Kálmán tér. Descendez du tram à l'arrêt Jászai Mari tér et marchez en direction de la gare des trolleybus où vous prendrez le trolley numéro 75. Descendez à l'arrêt Kárpát utca et de là, vous verrez le RaM Colosseum.

L'adresse du RaM Colosseum est la suivante : 1133 Budapest, 23-25 Rue Kárpát

INTERPRÉTATION SIMULTANÉE

L'interprétation simultanée est prévue pour les séances plénières en anglais, en allemand et en français. L'interprétation simultanée sera assurée dans trois groupes de travail et ce, dans deux langues : anglais-allemand, anglais-français et français-allemand.

CLIMAT

En juillet à Budapest, la température moyenne est de 26,7°C le jour et de 16,8°C la nuit, avec huit heures d'ensoleillement par jour et 45 mm de pluie dans le mois. Toutes les salles de réunion et les salles à manger au RaM Colosseum et à l'Hôtel Helia ont l'air conditionné.

PREMIERS SECOURS ET ASSISTANCE MÉDICALE

Vous pourrez vous procurer des médicaments de premier secours (pour des maladies ou des maux d'ordre bénin) auprès du Bureau d'information situé dans le RaM Colosseum. Si vous avez besoin d'une aide spécialisée ou en cas d'urgence, voici quelques numéros utiles :

Hôpital/Ambulances: 104

Police: 107

Pompiers: 105

Autres urgences : 112

BUREAU DES OBJETS TROUVÉS/PERDUS

Si vous égarez ou si vous trouvez un objet sur le site de la conférence, veuillez vous adresser au Bureau d'information pour l'y déposer ou pour demander des renseignements sur l'article que vous avez perdu.

Si vous avez perdu un objet dans les transports publics, veuillez contacter le Centre d'information de la Société des transports à Budapest.

Adresse: 1072 Budapest, Akácfa u. 15

No. Tél. +36 1 258 4636/3

Courriel: bkv@bkv.hu

Heures d'ouverture: le lundi 8h00 – 20h00; du mardi au jeudi 8h00 – 17h00; le vendredi 8h00 – 15h00

COURANT ÉLECTRIQUE

Les prises électriques en Hongrie sont à deux branches. Le courant électrique est de 220 V. La plupart des prises européennes ne posent aucun problème, mais en cas de doute, il est préférable de se munir d'un adaptateur.

ASSISTANCE PASTORALE

Une assistance pastorale est prévue durant l'Assemblée. Les deux personnes qui en sont chargées sont Madame Elena Timofticiuc, de l'Association œcuménique des Eglises de Roumanie, et le pasteur chanoine Robert Jones ; tous deux disposent de l'expérience, des compétences et de l'engagement nécessaires pour aider et soutenir ceux et celles qui sont en difficulté. Ils seront accompagnés par Laura Huovinen, de l'EYCE, et Irén Kaulics, de SYNDESMOS, qui répondront, s'il y a lieu, aux demandes des délégués de jeunesse et aux stewards. Les participants à l'Assemblée souhaitant faire appel à leurs services peuvent contacter le Bureau de l'information pour

obtenir leur numéro de téléphone mobile ainsi que l'emplacement de leur bureau.

Conformément à l'engagement pris par la KEK d'édifier une communauté et de développer la solidarité entre les délégués, femmes et hommes ainsi qu'entre les générations au cours de l'Assemblée, on trouvera en annexe le Document pastoral et d'information sur le harcèlement sexuel émanant du Conseil œcuménique des Eglises. Nous conseillons vivement à tous les délégués et aux participants à l'Assemblée de lire ce document dans le cadre de leur préparation à l'Assemblée.

19. Biographies



Rt Rev Julio Murray

Le Rt Rev Julio Ernesto Murray T., évêque de Panama, préside depuis son élection en 2007 le Conseil des Eglises d'Amérique latine. Il est également vice-président de la Maison des Evêques (House of Bishops) de l'Eglise anglicane de la région centrale d'Amérique (IARCA) et vice-président de la Communauté afro-caribéenne de théologiens. Il a été consacré évêque en 2000. En 2003, il était membre de la Panama Truth Commission (la Commission Vérité du Panama) et en 2005 il avait été nommé par l'ancien président Martin Torrijos comme « guarantor » du Dialogue National en vue de la révision de la Loi sur la sécurité sociale, mais aussi comme membre de la Commission spéciale mandatée de développer une ligne politique nationale pour l'intégration complète des descendants africains vivant au Panama dans la société du pays.



Bishop József Steinbach

L'Évêque réformé József Steinbach est né en 1964 à Veszprém, Hongrie. Il a obtenu son diplôme pastoral en 1991. Il possède des diplômes supplémentaires en tant qu'enseignant de religion et en anthropologie, éthique et études sociales. Il participe actuellement au programme de doctorat de la Faculté de Théologie à l'Université réformée Károli Gáspár. Il enseigne l'homilétique à l'Université réformée de Pápa depuis 1999. La plupart de ses publications traitent du sujet de la prédication. Il croit qu'il est tout à fait crucial d'aider les gens à comprendre la Bible et la parole de Dieu de sorte qu'ils puissent aussi vivre l'expérience de Dieu et sa grâce.

L'Évêque Steinbach He a servi comme pasteur à Balatonalmádi-Balatonfüzfő depuis 23 ans. Il est Président du Conseil Œcuménique des Églises en Hongrie. Il est marié et a deux filles.



Most Rev. Dr Michael Jackson

Le Most Rev. Dr Michael Jackson, archevêque de Dublin, a reçu sa formation scolaire et universitaire dans les institutions suivantes: Portora Royal School, Enniskillen, County Fermanagh ; Trinity College, Dublin ; St John's College, Cambridge ; The Church of Ireland Theological College (désormais : Institut), Dublin ; et Christ Church College, Oxford. Il a été consacré diacre en 1986 et à la prêtrise en 1987. C'est en 2001 qu'il a été élu évêque de Clogher. En février 2011 il a été élu archevêque de Dublin. L'archevêque Jackson joue un rôle actif au sein de la Communion des relations œcuméniques, à quoi s'ajoute le rôle qu'il joue dans le dialogue interreligieux en tant que président du groupe de direction du Network for Inter Faith Concerns ou Réseau pour les questions interreligieuses (NIFCON).



The Very Rev Dr Sheilagh M Kesting

Sheilagh Kesting est née à Stornoway sur l'Île de Lewis. Elle a fait ses études à l'université d'Edimbourg.

Durant ses treize années de ministère pastoral elle était d'abord membre du Panel of Doctrine (Groupe d'analyse d'éléments de doctrine) avant de passer au Board of World Mission and Unity (Département de Mission mondiale et d'Unité).

Depuis 1993, elle occupe le poste de secrétaire de la Commission des relations œcuméniques. Elle est l'une des deux secrétaires de la Commission conjointe pour les questions de doctrine (Eglise d'Ecosse / Eglise catholique-romaine). Elle appartient au groupe de direction d'Action of Churches Together in Scotland, de Churches Together in Britain and Ireland et de la Conférence d'Eglises européennes.

En 2007 elle a été élue modératrice de l'Assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse et en 2008 l'université d'Edimbourg lui décerna le titre de docteur en théologie *honoris causa*.



Rev Dr John Chryssavgis

Le Rév. Dr John Chryssavgis, archidiacre du Patriarcat Œcuménique, est né en Australie et a fait ses études dans les universités d'Athènes et d'Oxford. Il est l'un des co-fondateurs du Collège théologique St. Andrews à Sydney, et il a enseigné à l'université de Sydney. Il a été nommé professeur de théologie à la Holy Cross

School of Theology de Boston et il est membre du Bureau pour les affaires œcuméniques et interreligieuses de l'archidiocèse grec-orthodoxe d'Amérique.

Il est l'auteur de plus d'une vingtaine de livres et de nombreux articles, écrits en plusieurs langues, notamment : *Beyond the Shattered Image : An Orthodox Christian Ecological Worldview* (2007), *In the Heart of the Desert* (2008), et *Remembering and Reclaiming the Diaconate* (2009). Il a également édité trois volumes d'écrits divers du Patriarcat Œcuménique Bartholomée (2010-2012). Il vit dans le Maine aux États-Unis.



Prof. Stefanos Athanasiou

Stefanos Athanasiou, né en 1981, a étudié la Théologie Orthodoxe à Munich en Allemagne et Thessalonique, Grèce. Il a une Maîtrise en Théologie et est candidat au doctorat à l'Université Ludwig Maximilians de Munich. Il se spécialise dans la Dogmatique et l'Histoire du Dogme. De 2009 à 2011, il a servi en tant que

président de l'Association des étudiants en Master et les doctorants de la Faculté de Théologie de l'Université Aristote de Thessalonique. Au cours de cette période, il a organisé une série de réunions et de congrès interdisciplinaires et œcuméniques. À l'heure actuelle, il enseigne comme Assistant dans le Département de Théologie Vieille-Catholique à l'Université de Berne en Suisse.



Rt Rev. Dr Dirk Jan Schoon

Dirk Jan Schoon a étudié la psychologie et la théologie à l'Université d'Amsterdam. Après ses études, il a étudié au séminaire de l'Église Vieille-Catholique des Pays-Bas à Utrecht. Il a été ordonné en 1989 et a servi en tant que prêtre dans plusieurs paroisses du diocèse de Haarlem. En 2004, il a présenté sa thèse sur l'évolution de l'Église Vieille-Catholique au XIX^e siècle à l'Université Libre d'Amsterdam et publié des articles sur l'histoire ecclésiastique. En 2008, il a été élu 18^e évêque de Haarlem. Depuis 1985, il est marié à Lidwien van Buuren laquelle est théologien.



Bischof Dr Patrick Streiff

Le Dr Patrick Streiff (né en 1955 en Suisse) est évêque de l'Église Méthodiste Unie (UMC) en Europe centrale et méridionale, une zone qui comprend les pays Albanie, Algérie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Croatie, République tchèque, France, Hongrie, FYROM, Pologne, Roumanie, Serbie, Slovaquie, Suisse et Tunisie. Il a été ordonné ancien de l'UMC en 1984 et a servi en tant que pasteur à Lausanne-Vevey, Neuchâtel et Biel (tous en Suisse). En outre, il a servi durant 16 années en tant que directeur d'études au Centre Méthodiste francophone de Formation Théologique à Lausanne et pendant 12 ans comme maître de conférences en histoire moderne de l'Église à l'Université de Lausanne. En 2005, il a été élu et consacré évêque de l'UMC. Il a pris ses fonctions le 1er mai 2006. En 2009, il a été réélu évêque de l'UMC à vie. Parmi beaucoup d'autres activités au niveau européen et mondial, il est actuellement co-président du Conseil Méthodiste Européen et président de l'e-Académie Méthodiste. Il est l'auteur de plusieurs publications en allemand, anglais et français, parmi lesquels *Méthodisme en Europe : XIX^e et XX^e siècles*. Le Dr Patrick Streiff, qui vit à Biel en Suisse, est marié à Heidi Streiff. Ils ont quatre grands enfants.



Mag. Katerina Karkala-Zorba

Katerina Karkala-Zorba est une théologienne grecque-orthodoxe titulaire d'un master en théologie ainsi qu'une linguiste. Elle est également maître de conférences et directrice d'études, professeur dans l'école secondaire et consultante de l'Eglise de Grèce pour les affaires européennes et les questions intéressant les femmes. Elle a été co-présidente du Forum

oecuménique des femmes chrétiennes en Europe de 1998 à 2006. Dans le cadre de la KEK, elle a été vice-présidente de l'Assemblée de la KEK à Trondheim en 2003; depuis lors, elle est présidente adjointe de la Commission Eglise et Société et co-présidente du Groupe de travail de révision. Elle donne des conférences, et participe à des séminaires et à des rencontres, elle est l'auteur d'articles et de publications sur les questions sociales, les affaires européennes, l'éducation, le rôle des femmes, le mouvement oecuménique et bien d'autres sujets. Katerina Karkala-Zorba est mariée, elle a trois enfants et est responsable actuellement de l'organisation de conférences.

20. Introduction au Colisée RaM

Le plan du Centre Culturel RaM en forme de fleur est dû à l'architecte György Vadász, lauréat d'un concours, alors que le financement a été la prérogative du gouvernement local. Le complexe, inauguré le 14 avril 2011, porte le nom du poète hongrois Miklós Radnóti.

Les pétales de la fleur représentent quatre espaces différents: le RaM Colisée, qui servira d'amphithéâtre pour l'Assemblée générale, le RaMpART Restaurant, le Club pour les Aîné(e)s et une bibliothèque, ainsi qu'un espace de délasserment. Ces espaces sont reliés par un atrium circulaire et un petit jardin ouvert au centre du bâtiment.

C'est l'auditoire hydraulique qui donne son trait caractéristique au Colisée RaM. Il est convertible et permet une utilisation variable du hall théâtral. A part son usage type dans sa forme théâtrale, l'auditoire peut être rehaussé au niveau de la scène, ce qui permet de créer une vaste et spacieuse salle de bal pour des réceptions de 550-600 personnes. L'arrangement le plus festif consiste cependant à transformer l'auditoire en un amphithéâtre permettant aux participants d'être assis autour de tables rondes et de jouir d'une vue incomparable des productions ayant lieu sur scène.

Le RaM Colisée appartient au groupe ExperiDance, qui a prêté une attention toute spéciale au design du hall théâtral. Leur *ars poetica* consiste à procurer un divertissement de qualité pour un public ayant travaillé dur, un public qui vient au spectacle après la fatigue du jour. La troupe de danseurs et danseuses contribue ainsi à colorer la grisaille des jours ouvrables des gens et de créer des occasions pour célébrer la vie.

Cette compagnie, à l'oeuvre depuis 13 ans, qui s'est produite sur des scènes nationales et internationales, est devenue une véritable troupe d'ambassadeurs et d'ambassadrices itinérants de la danse hongroise. Outre le répertoire actuel de la troupe, le programme peut comporter des coproductions ainsi que des performances de groupes hôtes et d'enfants.

En complément de l'offre du RaM Colisée, le RaMpART Restaurant s'occupe des plaisirs gastronomiques de la maison. Les restaurateurs

partagent la conviction de la compagnie ExperiDance et du RaM Colisée que ce qui importe, c'est la qualité.

En résumé, le complexe de bâtiments qui forment le Centre Culturel RaM est heureux de mettre ses salles à usage multiple à disposition de l'Assemblée, dans l'espoir de contribuer en sa qualité d'hôte à un événement en juillet 2013 qui soit à la fois convivial et couronné de succès.

21. Le temple réformé de la rue Pozsonyi: lieu de rassemblement pour le culte d'ouverture

Le premier bâtiment à l'intention de la paroisse a été ouvert en 1926. Le site était un don de la ville de Budapest et ce premier tabernacle a été le berceau de la paroisse. A cette époque, il était devenu notoire que la paroisse avait besoin d'un temple avec locaux annexes où elle pouvait se sentir chez elle. Ainsi, l'on commença une campagne de recherche de fonds. Le premier don provenait du pasteur hollandais William Decker en 1927. Ensuite, c'était au maire de Budapest et aux paroisses de la ville d'y ajouter leurs dons. La construction de l'édifice a été retardée par des problèmes pratiques couplés d'une situation financière difficile. Pour la construction du clocher il a fallu faire appel à un emprunt. En dépit de ces difficultés on a pu inaugurer le temple le second dimanche de l'Avent 1940.

Pendant la seconde guerre mondiale le bâtiment de l'église a subi de sérieux dommages dont la plupart ont pu être restaurés par la paroisse elle-même, à l'exception d'un pilier de la façade principale dont la reconstruction n'a été terminée qu'à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de l'ouverture du temple.

Depuis le temple on jouit d'une vue pittoresque sur le Danube et l'île Marguerite. Le clocher est à côté du bâtiment principal et le portique de l'église, construit dans un style grec, est surmonté au centre par une croix faisant face au fleuve. Dans le bâtiment principal, qui relie le temple au clocher, il y a de nombreuses salles servant à des rencontres diverses. Une salle en sous-sol peut être louée aux groupes et organisations de l'extérieur. Elle sert notamment de local en vue d'expositions ou de programmes à l'intention des jeunes.



22. À voir dans Budapest

http://www.budapestinfo.hu/home_en.html (en anglais) ou
<http://fr.wikipedia.org/wiki/Budapest> (en français)

Des brochures offrant des informations sur les expositions et spectacles en cours à Budapest seront disponibles au bureau des informations.

LE CHÂTEAU DE BUDA ET L'ÉGLISE MATTHIAS

Avec une grande variété de sites, musées, ainsi que ses rues, places, restaurants, cafés et magasins, dans une atmosphère unique, le Château de Buda et l'ensemble du quartier du Château comptent parmi les attractions touristiques les plus connues et fréquentées de Budapest. Le Palais Royal, où plusieurs batailles et guerres eurent lieu dès le XIII^e siècle, est un symbole pour la Hongrie. En plus de trois Églises, y compris l'Église Matthias (ou l'Église Principale du Couronnement du Château de Buda), située sur la Place Szentháromság (Sainte Trinité) – un monument avec une longue histoire, une des Églises Catholiques les plus belles et célèbres de la ville, le quartier du Château comprend également cinq musées, plusieurs édifices d'intérêt historique, ainsi que des sites mémoriaux et des théâtres. Le Bastion des Pêcheurs et la Place devant la Galerie Nationale offrent une vue époustouflante d'une des plus belles parties du Danube.

LE PONT AUX CHÂÎNES

Avec le Château de Buda en arrière-plan, le plus ancien pont de la capitale hongroise, de nos jours un monument, est un spectacle fascinant qui a attiré un grand nombre de visiteurs à Budapest. Le pont fut construit à la demande du Comte István Széchenyi par l'architecte William Tierney Clark et l'ingénieur Adam Clark entre 1839 et 1849. Tout comme plusieurs autres ponts sur le Danube, le Pont aux Chaînes ne survécut pas aux ravages de la Guerre Mondiale, il dut donc être reconstruit en 1949, marquant le centenaire de sa première ouverture. Les visiteurs ont aussi l'occasion de marcher au-dessus du tunnel situé sur la rive ouest, une promenade offrant une merveilleuse vue du Danube, ses ponts, mais aussi des plus belles parties de Pest.

LE PARLEMENT

Le Parlement, érigé dans le style néo-gothique et situé sur la rive du Danube, sert de siège permanent de l'Assemblée Nationale. Le complexe de bâtiments, le plus grand du genre en Hongrie, fut érigé entre 1884 et 1904 sur les plans d'Imre Steindl. L'édifice dispose de 691 pièces, mesure 268 mètres de long et son dôme s'élève à 96 mètres. Depuis l'an 2000, les symboles du couronnement hongrois –la Couronne de Saint Étienne, le sceptre, le globe et l'épée de la Renaissance– sont exposés dans le Parlement.

LA PLACE DES HÉROS

La Place des Héros est un des sites les plus visités de la capitale hongroise. Il est situé face au parc de la ville, à la fin de l'Avenue Andrásy, une des rues les plus importantes de Budapest, un site inscrit au Patrimoine Mondial.

Le monument du millénaire fut construit en 1896 pour commémorer le 1000^e anniversaire de l'arrivée des hongrois dans le bassin des Carpates. Le monument consiste en deux demi-cercles au sommet desquels on peut voir les symboles de Guerre et Paix, Travail et Bien-Être, Connaissance et Gloire. Les niches sont décorées par des statues de rois, gouverneurs et personnages fameux de l'histoire hongroise. Au pied de chaque statue un petit relief représente le moment le plus important de la vie de la personnalité.

Au centre de la Place des Héros se dresse une colonne corinthienne haute de 36 mètres avec la statue de l'Archange Gabriel à son sommet, symbole de la religion Catholique Romaine. Sur le piédestal les statues équestres commémorent Árpád et les sept chefs des tribus hongroises, qui installèrent leur peuple sur le territoire de l'actuelle Hongrie. Leurs descendants formèrent la dynastie royale hongroise.

Le tombeau du soldat inconnu peut aussi être vu sur la Place. Sur les deux côtés se trouvent les édifices représentatifs du Musée des Beaux-Arts et de la Galerie d'Art, les deux méritant une visite.

LA BASILIQUE DE SAINT ÉTIENNE

La Basilique de Saint Étienne ou l'Église Paroissiale de la ville de Lipot, est un des édifices ecclésiastiques les plus importants de la Hongrie mais aussi une attraction touristique majeure de la capitale. Elle sert de site principal du culte de Saint Étienne et par conséquent est nommée d'après ce même saint, fondateur du royaume

de Hongrie. Sa main droite incorruptible, connue comme La Main Droite Sacrée, est conservée ici en tant que relique. C'est la plus grande église à Budapest, dont le dôme peut être aperçu de tous les coins de la ville. La construction de la Basilique de style néo-classique commença en 1851, avant d'être reprise en 1867 par Miklós Ybl, un des architectes les plus importants de l'époque, et achevée par József Kausser en 1905. De célèbres chefs-d'œuvre comprennent des statues par Alajos Stróbl ainsi qu'une peinture de Saint Étienne offrant son pays à la Vierge Marie par Gyula Benczúr. Le dôme de l'édifice offre une merveilleuse vue tous azimuts de Budapest.

AVENUE ANDRÁSSY

L'Avenue Andrassy est un boulevard de 2.310 mètres, bordé de bâtiments à l'architecture uniforme et reliant le centre-ville au parc de la ville. L'Avenue Andrassy, y compris le Métropolitain du Millénaire, lequel court sous sa surface, ainsi que la Place des Héros, située à son extrémité, fut reconnue comme un site du Patrimoine Mondial en 2002. Il contient la crème de la crème de bâtiments de style éclectique à Budapest, parmi lesquels une multitude de maisons d'habitation avec de magnifiques cours intérieures et intimes, des statues et des fondations comme l'Opéra, construit sur les plans de Miklós Ybl.

LA GRANDE SYNAGOGUE DE LA RUE DOHÁNY

C'est la deuxième plus grande Synagogue au monde et la plus grande d'Europe, liée à la Synagogue d'Amsterdam. Elle fut construite entre 1854 et 1859 dans le style roman, sur les plans de Ludwig Förster en coopération avec Frigyes Feszl. Le bâtiment est composé de trois grandes ailes offrant une capacité de 3.000 places assises. Grâce à son style oriental très prononcé, l'utilisation de briques de terre cuite colorées, ainsi que la structure en fer forgé à l'intérieur, la Grande Synagogue de la rue Dohány se distingue comme point de repère architectural. Lors de la Seconde Guerre Mondiale, elle servit de limite au ghetto de Budapest – un fait rappelé par le Mémorial des Martyrs Juifs Hongrois, une œuvre du sculpteur Imre Varga. Le Musée Juif, abritant des reliques historiques, religieuses et culturelles de la Communauté Juive Hongroise, se trouve à côté de la Synagogue.

L'ÎLE MARGUERITE

On la nomme le 'navire vert' du Danube. Elle est la maison des sources, des bains et des prairies verdoyantes. Avec une longueur

de 2,8 kilomètres, l'Île Marguerite s'étend sur une zone située entre le Pont Marguerite et le Pont Árpád et est recouverte par le plus beau parc de la ville avec une passerelle moderne. En outre, elle abrite également les ruines de sites sacrés médiévaux, promenades flanquées de statues, un château d'eau classé au Patrimoine de l'UNESCO, le fameux "Pavillon Musical", ainsi qu'une plage, une piscine, une piste de course à pied, deux hôtels, des restaurants, des fast-foods et des bars.

LES STATIONS THERMALES DE BUDAPEST

Officiellement, la ville remporta le titre de la ville des thermes en 1934, mais tout le monde pouvait déjà apprécier les trésors des sources d'eau chaude naturelles dès l'époque romaine. Chaque jour, depuis les 118 sources naturelles jusqu'à présent découvertes, arrivent à la surface 70 millions de litres d'eau thermale à des températures comprises entre 21 et 78°C. Dix des quinze bains sont ouverts tout au long de l'année à Budapest. Vous pouvez même goûter aux eaux thermales des différentes fontaines dans Budapest.

LE MONT GELLÉRT ET LA CITADELLE

Le Mont Gellért est le lieu d'excursion préféré de la capitale. S'y trouve également la Citadelle, laquelle fut une forteresse, érigée en 1854 par les empereurs de Habsbourg après qu'ils aient vaincu l'armée hongroise lors de la révolution de 1848-49. Un panorama unique de Budapest peut être aussi apprécié depuis cette colline, laquelle est inscrite au Patrimoine Mondial. Autres sites sur la colline: la sculpture de l'évêque St. Gellért (Gérard), l'Église du Mont Gellért et la Statue de la Liberté.

ÉGLISES ET MONUMENTS COMMÉMORATIFS

BASILIQUE DE SAINT ETIENNE

(Voir plus haut.)

L'ÉGLISE MATTHIAS

La plus belle et plus connue des Églises Catholiques de Budapest, qui, grâce à sa situation exceptionnelle, caractérise fortement l'image du quartier du Château, comme aperçu depuis la rive est. Officiellement nommée Église de Notre Dame, cette Cathédrale Royale fut érigée en plusieurs étapes (entre les XIII^e et XV^e siècles). Elle acquit sa forme actuelle de style néo-gothique en 1896, suite à une reconstruction majeure supervisée par Frigyes Schulek. Les

fresques et les vitraux furent réalisés par Károly Lotz, Mihály Zichy et Bertalan Székely, les artistes les plus prestigieux de l'époque. Parmi les collections les plus riches de l'Église, les expositions de sculptures, de pierres précieuses, de reliques, des bijoux de la couronne, ainsi que la trésorerie comportant des chefs-d'œuvre d'orfèvrerie et d'habits ecclésiastiques, sont ouvertes au public. (En ce moment, le musée est fermé pour rénovation.)

L'ÉGLISE LUTHÉRIENNE

En accord avec le puritanisme des Églises Protestantes, l'édifice, qui domine la vue de la Place Deák, est caractérisé par la simplicité de la première période du Classicisme. Grâce à son excellente acoustique, elle est souvent choisie comme lieu d'organisation de concerts d'orgue. Le Musée National Luthérien à côté de l'Église accueille une exposition qui présente l'histoire de la Réforme en Hongrie.

L'ÉGLISE SERBE

Elle fut construite par les colons Serbes en 1698 dans le style Baroque. Son intérieur suit le plan des Églises Catholiques Grecques : l'église des femmes est séparée de l'église des hommes, laquelle est située un niveau plus bas, avec une balustrade en bois.

L'ÉGLISE CALVINISTE DANS LE CENTRE-VILLE

C'est un bâtiment néo-gothique datant du XIX^e siècle. À voir, dans ce bâtiment, l'atrium de l'entrée principale, avec ses quatre colonnes, conçu par József Hild.

LA GRANDE SYNAGOGUE DE LA RUE DOHÁNY

La taille de l'édifice, qui fut inauguré en 1659, reflète l'importance de la population juive dans la capitale au cours de cette période. La Synagogue fut construite en quatre ans, comme déjà mentionné plus haut, sur les plans dans le style roman élaborés par Ludwig Förster, architecte allemand, professeur de l'Académie de Vienne. À côté de la Synagogue se trouve le Musée Juif, à l'emplacement de la maison, depuis démolie, où naquit en 1860 Tivadar Herzl, écrivain, journaliste et promoteur de la création d'un état juif.

L'ÉGLISE DE SAINTE ANNE

L'Église de Sainte Anne est un des plus beaux édifices baroques à Budapest. Les travaux de construction de l'Église commencèrent en 1740 selon les plans de Kristóf Hámon et furent terminés en 1761 par Mátyás Nepauer. Pendant les 200 années suivantes l'Église fut

affligée par des guerres, des inondations, des tremblements de terre, et fut finalement restaurée en 1970-1984.

L'ÉGLISE ORTHODOXE (MAGYAR ORTODOX TEMPLOM)

Construite sur commande de familles de marchands grecs qui s'installèrent à Pest en 1791-1801. Sa façade fut reconstruite au XIX^e siècle. Une grande salle, dotée d'une magnifique iconostase, s'ouvre face au parvis. Le jardin de l'Église comprend des pierres tombales, un ancien cimetière. Les offices s'y déroulent toujours d'après le rite orthodoxe mais en langue hongroise et russe ancienne. Le lieu propose fréquemment des concerts de chorales et des manifestations culturelles.

AQUINCUM

Au temps de l'empire romain l'ancienne cité d'**Aquincum** se trouvait à proximité de la frontière nord-est de la province de Pannonie. Aujourd'hui on peut visiter les ruines de cette cité à Budapest, la capitale de Hongrie. On a de bonnes raisons de penser que Marc Aurèle a écrit au moins une partie de ses *Méditations* à Aquincum. Le Musée d'Aquincum contient beaucoup d'objets d'époque de la cité. Le musée présente des reconstructions de l'ancien système hydraulique, de maisons romaines et de peintures murales découvertes sur le site.

23. Expressions Hongroises (Avec Prononciation)

Bonjour.

Szervusz. (*SER-voos*)

Salut (familier)

Szia. (*SEE-â*)

Note: Comme en anglais "See ya!" (Quelle coincidence!)

Comment allez-vous?

Hogy vagy? (*hody vâdj*)

Bien merci.

Köszönöm, jól. (*KØ-sø-nøm, yoal*)

Quel est votre nom?

Hogy hívják? (*hody HEEV-yak?*)

Je m'appelle _____ .

_____ vagyok. (_____ VÅ-djok.)

Ravi de vous connaître.

Örvendek. (*ØR-ven-dek*)

S'il vous plaît.

Kérem. (*KEY-rem*)

Merci.

Köszönöm. (*KØ-sø-nøm*)

De rien.

Szívesen. (*SEE-ve-shen*)

Oui.

Igen. (*EE-gen*)

Non.

Nem. (*nem*)

Excusez-moi (*pour attirer l'attention*)

Elnézést. (*EL-ney-zeysht*)

Pardon (*pour demander pardon*)

Bocsánatot kérek. (*BO-cha-nâ-tot KEY-rek*)

Je suis désolé.

Bocsánat. (*BO-cha-nât*)

Au-revoir.

Vizontlátásra. (*VEE-sont-la-tash-râ*)

Salut (*informel*)

Viszlát/Szia. (*VEES-lat/SEE-â*)

Je ne parle pas [bien] le hongrois.

Nem tudok [jó] magyarul. (*nem TOU-dok MÁ-djá-roul*)

Parlez-vous anglais?

Beszél angolul? (*BE-seyl ÁN-go-loul?*)

Y a-t-il ici quelqu'un qui parle anglais?

Beszél itt valaki angolul? (*BE-seyl it VÁ-lâ-ki ÁN-go-loul*)

À l'aide!

Segítség! (*SHE-geet-sheyg!*)

Attention!

Vigyázz! (*VEE-djaz*)

Bonjour (*avant 09:00*)

Jó reggelt! (*yoa REG-gelt*)

Bonjour (*après 09:00*)

Jó napot! (*yoa NÁ-pot*)

Bon après-midi.

Jó napot! (*yoa NÁ-pot*)

Bonne soirée.

Jó estét! (*yoa ESH-teyt*)

Bonne nuit.

Jó éjt! or Jó éjszakát! (*yoa eyt / yoa EY-sâ-kat*)

Je ne comprends pas.

Nem értem. (*nem EYR-tem*)

Où sont les toilettes?

Hol van a mosdó? (*hol vâñ â MOSH-doa?*)

PROBLÈMES:

Je suis perdu.

Eltévedtem. (*EL-tey-ved-tem*)

J'ai perdu mon sac.

Elveszett a táskám. (*EL-ve-set â TASH-kam*)

J'ai perdu mon porte-feuille.

Elveszett a tárcám. (*EL-ve-set â TAR-tsam*)

Je suis malade.

Roszzul vagyok. (*RO-soul VÁ-djok*)

J'ai besoin d'un docteur.

Szükségem van egy orvosra. (*SÛK-shey-gem vâñ edj Or-vosh-râ*)

Puis-je utiliser votre téléphone?

Használhatom a telefonját? (*HÂS-nal-hâ-tom â TE-le-foñ-yat*)

ÉCRIRE LA DATE ET L'HEURE:

26/12/2005

2005. 12. 26.

26 décembre 2005

2005 december 26.

BUS ET TRAIN:

Combien coûte le ticket pour _____ ?

Mennyibe kerül egy jegy _____-ba/-be? (MEN-nyí-be KE-rűl edj yedj _____-bã/-be)

Un ticket pour _____, svp.

Kérek egy jegyet _____-ba/-be. (KEY-rek edj yedj _____-bã/-be)

Où va ce train / bus ?

Hová megy ez a vonat/busz? (HO-va medj ez à VO-nât/bous)

Où ce trouve le train / bus pour _____ ?

Hol van a _____-ba/-be induló vonat/busz? (hol vãn à _____-bã/-be)

Est-ce-que ce train / bus s'arrête à _____ ?

Megáll ez a vonat/busz _____-ban/-ben? (MEG-al ez à VO-nât/bous _____-bãn/-ben)

A quelle heure part le train / bus pour _____ ?

Mikor indul a vonat/busz _____-ba/-be/-ra/-re? (MI-kor IN-doul à VO-nât/bous _____-bã/-be/-rã/-re)

A quelle heure arrive le train / bus à _____ ?

Mikor érkezik meg ez a vonat/busz _____-ba/-be? (MI-kor EYR-ke-zik meg ez à VO-nât/bous _____-bã/-be)

DEMANDER SON CHEMIN:

Comment puis-je aller à _____ ?

Hogy jutok el _____-ba/-be/-ra/-re/-hoz/-hez/-höz ? (hodj YOU-tok el _____-bã/-be/-rã/-re/-hoz/-hez/-höz)

... la station de train ?

... a pályaudvarra / vasútállomásra? (à PA-yã-oud-vãr-rã/Vã-shoot-al-lo-mash-rã)

... la station de bus ?

... a buszpályaudvarra? (à bous-PA-yã-oud-vãr-rã)

... l'aéroport ?

... a repülőtérre? (à RE-pű-lø-teyr-re)

... centre-ville ?

... a belvárosba? (à BEL-va-rosh-bã)

- ... l'hôtel de jeunesse?
 ... az ifjúsági szállóba? (*âz IF-yoo-sba-gi SAL-lo-bâ*)
- ... l'hôtel _____ ?
 ... a _____ szállodába? (*â _____ SAL-lo-da-bâ*)
- Pouvez-vous me montrer sur la carte?
 Megmutatná a térképen? (*MEG-mou-tât-nad â TEYR-key-pen*)
- Rue
 utca (*OUT-tsâ*)
- Taxi!
 Taxi! (*“taxi”*)
- Emmenez-moi à _____, svp.
 Vigyen kérem a _____-ra/-re. (*VI-djen KEY-rem â _____-râ/-re*)
- Combien cela coûte-t-il pour aller à _____?
 Mennyibe kerül eljutni _____-ba/-be? (*MEN-nyi-be KE-rûl EL-yout-ni*)
- Emmenez-moi là-bas, svp.
 Vigyen oda, kérem. (*VI-djen O-dâ, KEY-rem*)
- ARGENT:**
- Acceptez-vous les euros?
 Elfogadnak eurót? (*EL-fo-gâd-nâk YOU-rot*)
- Acceptez-vous les cartes de crédit?
 Elfogadnak hitelkártyát? (*EL-fo-gâd-nâk HI-tel-kart-yat*)
- Pouvez-vous m'échanger de l'argent?
 Válthatok Önnél pénzt? (*VALT-hâ-tok ØN-neyl peynzt*)
- Où puis-je faire du change de monnaie?
 Hol válthatok pénzt? (*hol VALT-hâ-tok peynzt*)
- Pouvez-vous m'échanger ce chèque de voyage?
 Be tudna váltani utazási csekket a számomra? (*be TOUD-nâ VALT-â-ni OU-tâ-za-shi CHEK-ket â SA-mom-râ*)
- Où puis-je échanger un chèque de voyage?
 Hol tudok beváltani utazási csekket? (*hol TOU-dok BE-valt-â-ni OU-tâ-za-shi CHEK-ket*)
- Quel est le taux de change?
 Mi az árfolyam? (*mi âz AR-fo-yâm*)
- Où y a-t-il un distributeur de billet (ATM)?
 Hol van bankautomata (ATM)? (*hol vân BÂNK-â-ou-to-mâ-tâ (AAH-teeh-em)*)

FAIRE DES COURSES:

Combien cela coûte-t-il?

Mennyibe kerül (ez)? (*MEN-nyi-be KE-rűl (ez)*)

C'est trop cher.

Az túl drága. (*áz tool DRA-gá*)

cher

drága (*DRA-gá*)

pas cher

olcsó (*OL-choa*)

D'accord, je le prends.

Rendben, elviszem. (*REND-ben, EL-vis-em*)

Puis-je avoir un sac?

Kaphatok egy zacskót? (*KÁP-há-tok edj ZÁCH-koat*)

Comment dites-vous (en hongrois) _____ ?

Hogy mondják (magyarul) _____ ? (*hadj MOND-yak (MÁ-djâr-oul) _____*)

Comment est-ce que ceci / cela s'appelle?

Hogy hívják ezt/azt? (*hadj HEEV-yak ezt/âzt*)

PANNEAUX COURANTS:

Ouvert

Nyitva

Fermé

Zárva

Entrée

Bejárat

Sortie

Kijárat

Poussez

Tolni

Tirez

Húzni

W.C.

Mosdó

Hommes

Férfi

Dames

Nő

Interdit

Tilos

24. Les organisateurs

MEMBRES DU COMITÉ DE PLANIFICATION DE L'ASSEMBLÉE

- Rev. Dr Leslie Nathaniel (Moderator), Church of England
European Secretary – Moderator of CEC Assembly Planning
Committee
- Ms Nan Braunschweiger, Church of Scotland / World Council
of Churches
- Ms Beate Fagerli (Vice-Moderator), Church of Norway
Senior Adviser – Council for Ecumenical and International
Relations
- OLKR Peter Kollmar - Evangelical Lutheran Church in
Braunschweig
Moderator of CEC Budget Committee
- OKR Klaus Rieth, Evangelical Lutheran Church in
Württemberg
Executive Secretary for Missions, Ecumenical Relations and
Church Development Services
- Ms Elena Timofticiuc, Ecumenical Association of Churches in
Romania / AIDRom, Project Manager
- Very Rev. Archimandrite Ignatios Sotiriadis, Church of Greece
Counselor of the representation of the Church of Greece to the
EU
- Rev Dr Guy Liagre, United Protestant Church in Belgium,
President, CEC General Secretary
- Ms Marianne Ejdersten, Church of Sweden, Assembly
Communications Coordinator
- Ms Orsolya Somosfalvi, employed by the Ecumenical Council
of Churches in Hungary / based at the Synod Office of the
Reformed Church in Hungary
Local Coordinator

- Ms Clarissa Balan, CEC Assembly Office, Assembly Coordinator

MEMBRES DU COMITÉ DES CULTES DE L'ASSEMBLÉE

- Mrs **Betty Arendt** (Lutheran)
Evangelical Lutheran Church in Denmark, Council on International Relations
- Mr **Peter Arendt** (Lutheran)
Evangelical Lutheran Church in Denmark, Council on International Relations
- Dr **Katerina Dekanovska** (Hussite)
Czechoslovak Hussite Church, Ecumenical Officer
CEC Central Committee member
- Rev. **Caterina Dupré** (Reformed)
Waldensian Church in Italy, Director of the Agape centre
- Canon **Robert Jones**, (Anglican), Moderator
Church of England, Director of lay & ministerial development,
Diocese of Worcester
- Ms **Kinga Pap** (Lutheran)
Lutheran Church of Hungary, Ecumenical Assistant
Local Worship Committee coordinator
- Rev. **Sabine Udodesku** (United)
World Council of Churches, Programme executive Worship & Spirituality
- Fr **Sorin Dobre** (Orthodox)
Romanian Orthodox Church

MEMBRES DU COMITÉ LOCAL

- Dr Klára Tarr Cselovszkiné, Evangelical-Lutheran Church in Hungary - Ecumenical and International Department
- Rev Balázs Ódor, Reformed Church in Hungary - Ecumenical and International Department
- Dr Judit Lakatos, United Methodist Church in Hungary

- Rev Zoltán Nemeshegyi, Baptist Union in Hungary
- Very Rev. Protopresbyter József Kalota, Orthodox Exarchate in Hungary – Ecumenical Patriarchate
- István Kecser, Hungarian Pentecostal Church
- Rev Dr Vilmos Fischl, Ecumenical Council of Churches in Hungary

PERSONNEL, COOPTÉ PERSONNEL DE L'ASSEMBLÉE

Clarissa Balan
Annie Barton
Karen Becker (Interpreter)
Charlotte Vander Borgh
Anthony Coates
Véronique Dessart
David Dichelle (Translator)
Véronique Engels
Marianne Ejdersten
Frank-Dieter Fischbach
Richard Fischer
Elaine Griffiths (Translator)
Roswitha Ginglas-Poulet (Interpreter)
Marc-Henri Heineger
Catherine Inoubli
Elizabeta Kitanovic
Emmanuel Kabalisa
Amy Lester
Hartmut Lucke (Translator)
Torsten Moritz
Diane Murray
John Murray
Christine Mear (Interpreter)
Carolyn Otterness
Peter Pavlovic
Regula Pickel (Interpreter)
Maria Pomazkova
Sandrine Sardano
Renate Sbeghen (Translator)
Orsolya Somosfavi
Katharina Stolberg

Evelyne Tatu (Interpreter)
Damien Vercauteren
Dora Visontai

STEWARDS

Stephen Kariuki Apollo
Anton Blashko
Lucian Cirlan
Ausrine Dauksaite
Julcsi Fabian
Blanca Fabiny
Annika Foltin
Veronika Horvath
Iina Jokilaakso
Giorgi Khachaturovi
Johannes Koskinen
Nikoula Konstantinopoulou
Anna Krasowska
Annelie Leinhos
László Lipcsei
Säde Lopenen
Katharina Meckbach
Lennart David Nolden
Stella Passalacqua
Janni Persson
Xhsovan Rusi
Valeriya Saulevich
Fruszina Simigh
Borbála Julianna Sinka
Alina Stepanova
Katalin Tekán
Judit Anna Tolnai
Philip Weatherill
Annina Villiger

25. Appendices

A. QUAND LA SOLIDARITÉ CHRÉTIENNE EST ROMPUE

Document pastoral et d'information sur le harcèlement sexuel

Communauté et solidarité chrétiennes

Le fruit de la justice sera la paix: la justice produira le calme et la sécurité pour toujours (Es 32,17).

Les chrétiens affirment la dignité fondamentale de tous les êtres humains, créés à l'image de Dieu. Le climat accueillant et hospitalier qui règne dans les rassemblements oecuméniques encourage chacun de nous à participer pleinement sur un pied d'égalité. Le COE s'efforce donc de susciter une communauté fondée sur la solidarité et sur le souci de l'autre, qui dénonce toutes les formes de violences et de harcèlement. Le COE tient à conscientiser les personnes en matière de harcèlement sexuel, pour éviter que de tels cas se produisent et pour offrir à tous les participants un espace sûr, où on n'ait pas à craindre l'intimidation. Lorsque le péché humain brise les liens de confiance existant au sein de la communauté, les chrétiens sont appelés à être présents les uns pour les autres, et plus particulièrement pour ceux qui luttent pour leur sécurité, leur dignité et leurs droits. Dieu nous appelle à avoir entre nous des relations équitables, à témoigner de la sollicitude et du respect à chaque être humain.

Diversité culturelle

Notre diversité culturelle est un facteur de force pour notre communauté, quelque chose qui doit être apprécié et célébré. En découvrant ce qui nous différencie, nous devons veiller à ne pas partir de l'idée que tous les autres se sentent à l'aise avec notre manière d'être et de nous comporter. Parfois, à cause des différences d'âge, de sexe, de culture, de spiritualité, de religion, de langage, de caste, d'origine ethnique et de classe, nous sommes véritablement mis au défi de nous comprendre et de communiquer efficacement. Comment faire pour que les uns et les autres soient encouragés à prendre au sérieux l'obligation de surveiller leur manière de se comporter dans les relations interculturelles complexes qu'ils sont appelés à vivre dans le milieu oecuménique? Telle ou telle marque d'amitié et de sociabilité peut en effet être mal interprétée au sein d'un groupe multiculturel, et même dans un groupe d'une même culture. C'est pourquoi, dans le mouvement oecuménique, nous devons être tout

particulièrement attentifs les uns aux autres. Exprimer l'amitié et la cordialité à l'égard des autres de manière positive et non menaçante constitue un défi pour la communauté oecuménique.

Violence et pouvoir

Le harcèlement est une manifestation intolérable de relations de pouvoir inégales entre les personnes. Le harcèlement sexuel comporte souvent un élément de discrimination fondée sur le sexe, l'âge, la race ou la classe, qui humilie et fait souffrir la personne qui en est victime. Cela peut se produire dans des situations où l'abus d'autorité et de pouvoir débouche sur le manque de respect à l'égard des gens et sur la tendance à les traiter comme des objets sexuels, ce qui, en fin de compte, humilie la victime et porte atteinte à sa dignité. La plupart du temps, ce sont les femmes qui subissent le harcèlement sexuel des hommes. Il ne s'agit pas d'un événement isolé ni d'un problème individuel, mais plutôt d'un comportement qui a son origine dans les formes et les dynamiques de pouvoir qui prévalent dans nos sociétés. Le harcèlement peut aussi se produire entre personnes du même sexe ou être subi par des hommes de la part de femmes.

La Décennie «vaincre la violence: les Églises en quête de réconciliation et de paix» manifeste la volonté d'Églises du monde entier de vaincre la violence institutionnelle et personnelle que subissent les femmes. Le harcèlement sexuel est considéré comme l'expression la plus répandue de cette violence. Suite à des cas de harcèlement et d'agressions sexuels survenus à l'occasion de quelques-unes de leurs réunions, les Églises et le mouvement oecuménique ont décidé d'adopter un certain nombre de principes et de mesures. Les Églises, organisations et gouvernements ont été nombreux à introduire des mesures institutionnelles ou légales pour protéger les victimes des effets déshumanisants de la violence et du harcèlement sexuel.

L'objectif des présentes lignes directrices est d'établir une base permettant d'édifier une communauté chrétienne caractérisée par la solidarité, malgré notre état de rupture. Il s'agit également d'encourager les hommes à prendre conscience de leur attitude à l'égard des femmes et d'inciter ceux qui jouissent de privilèges de race, de classe, de sexe, de statut social, de position d'autorité ou d'âge à réfléchir à l'esprit de justice et de communauté que préconise le mouvement oecuménique.

Ces lignes directrices entendent également encourager les personnes à affirmer leur dignité et à contribuer au renouveau de la communauté. Comment chacun de nous, au culte, au travail et dans les réunions, peut-il contribuer à la construction d'une communauté réconciliée et respectueuse de la pleine humanité de chacun?

Comment définir le harcèlement et l'agression sexuels?

Par ordre de gravité croissante, le harcèlement va des sifflets dans la rue et des appels téléphoniques obscènes au viol et au meurtre. Par agression sexuelle on entend le viol, les relations sexuelles en l'absence de consentement et les contacts sexuels forcés.

Plusieurs types de comportements à connotation sexuelle qui n'ont pas été provoqués ne sont pas désirés et, surtout s'ils sont répétés, peuvent relever du harcèlement sexuel. En voici quelques-uns: les regards ou commentaires suggestifs, les blagues, les histoires, les lettres, les appels et les objets à caractère sexuel, les attouchements non désirés, le fait de serrer quelqu'un de trop près, d'insister de manière trop pressante pour obtenir un rendez-vous ou d'offrir d'intervenir en échange d'une faveur sexuelle.

Les sentiments de la personne qui subit un comportement importun sont très importants et peuvent varier en fonction de l'individu et du contexte. En fin de compte, le harcèlement se définit moins par ce que quelqu'un a l'intention de faire que par les effets de ses actes sur les sentiments ou le bien-être de l'autre.

Comment empêcher le harcèlement sexuel ou y réagir?

- Ayez conscience de vos «frontières» personnelles et faites-les connaître aux autres; quel degré de proximité estimez-vous agréable ou approprié?
- Refusez tout geste ou contact importun.
- Respectez les «frontières» personnelles des autres. En cas d'incertitude, posez la question (p. ex. : est-ce que je peux vous serrer dans mes bras?)
- Si vous êtes victime de harcèlement, indiquez clairement que ce comportement vous déplaît. On peut dire «non» par le regard, la parole ou les gestes.

- La personne qui subit le harcèlement n'est jamais coupable. De par sa nature, le harcèlement est une attitude ou un comportement importun et n'a rien de consensuel.

- Si le harcèlement se poursuit et que vous êtes dans un lieu public, protestez à voix haute, afin que l'assistance remarque le comportement du harceleur.

- Faites confiance à votre intuition et à vos sentiments si le comportement de quelqu'un vous est désagréable. Les personnes victimes de harcèlement essaient parfois d'interpréter rationnellement ou de nier ce qui est en train de se passer.

- Parlez de l'incident à des personnes en qui vous avez confiance, pour faire connaître le nom du harceleur et le type d'actes commis. Cela est important pour éviter que d'autres subissent le même traitement. Votre silence peut encourager la répétition de ces actes.

- Dans des cas graves qui exigent une action en justice ou d'autres mesures, il serait bon de disposer d'un compte rendu oral ou écrit de ce qui s'est passé.

- Si vous avez connaissance de cas de harcèlement, ne gardez pas le silence. Vous pouvez prendre contact avec la victime pour voir comment l'aider. Dites à la personne qui commet le harcèlement que ses actes ou ses paroles sont déplacés et dérangent tout le monde. Si le cas est grave, demandez de l'aide.

- Si vous avez été victime de harcèlement, l'équipe de solidarité vous offre la possibilité de parler de la situation et d'exprimer vos sentiments. Ses membres peuvent aussi vous soutenir si vous décidez de donner suite à l'incident lors de votre retour chez vous (par ex. en vous adressant à un centre local de soutien aux victimes de harcèlement ou d'agression ou à un groupe lié à votre Église).

Déclaration finale

Les Églises et le Conseil œcuménique des Églises sont appelés à former une communauté véritablement ouverte à tous, exempte de violence et d'injustice. Le harcèlement sexuel et toutes les formes de violence à l'égard des femmes ne seront tolérés ni acceptés sous aucun prétexte et les offenseurs seront tenus responsables de leur comportement et soumis aux mesures disciplinaires qui s'imposent.

B. NOMBRE DES DÉLÉGUÉS PAR PAYS

